

Ouyahia en précampagne dans les wilayas

page 5

UN CITOYEN RETROUVÉ MORT À SI MUSTAPHA

page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1427 Mardi 22 novembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

VOLS, AGRESSIONS, TRAFIC DE DROGUE, CYBERCRIMINALITÉ...



Hamel mise sur les high-tech

Page 3

JUGULER LA PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

30 MILLIARDS DE DINARS INJECTÉS À LA PCH



Lire en page 3

La pénurie de médicaments, enregistrée depuis plusieurs années au niveau de nombreux hôpitaux et établissements de santé, et qui s'est accentuée en 2011, semblerait voir le bout du tunnel prochainement, à en croire les annonces de la tutelle. Il faut dire que l'Etat a cassé sa tirelire pour juguler cette pénurie, qui a défrayé la chronique pendant de longs mois. Ainsi, pas moins de 30 milliards de dinars seront injectés dans les caisses de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) pour régler cette crise. Autre annonce : l'Etat a également décidé de geler les dettes de la PCH, lui donnant ainsi une plus large marge de manœuvre dans ses activités.

DÉPERDITION, INSÉCURITÉ, VIOLENCE...

L'école algérienne en question

Lire en page 4

STATISTIQUES DE L'ONU POUR 2010

34 millions de personnes vivent avec le virus du sida

Lire en page 24

Repères

01

personne a été tuée et 13 autres blessées, dans une collision entre deux véhicules survenue, dimanche, sur la RN 6, à 4 km de Naâma, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

8

millions d'interventions chirurgicales ont été pratiquées en 2010, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès.

600

millions d'Africains n'accèdent pas à des sources d'énergie modernes, a affirmé le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, qui a appelé à promouvoir le développement industriel de l'Afrique, notamment en matière de développement durable.

La télévision numérique terrestre pour Ouargla



Le ministre de la Communication, M. Nacer Mehal, a annoncé dimanche la couverture de la ville de Ouargla par le réseau de diffusion de la télévision numérique terrestre (TNT) avant la fin du mois de mars 2012.

«La couverture de la ville de Ouargla par le réseau de la TNT devra s'opérer avant la fin du mois de mars prochain, dans le cadre d'un vaste projet de diffusion ciblant, en premier lieu, les grandes agglomérations urbaines à travers le pays», a indiqué le ministre en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Ouargla.

Le projet de la TNT, mis en oeuvre par tranches, devra toucher ultérieurement d'autres zones d'ombre et enclavées du territoire national, a ajouté M. Mehal. Le directeur de l'Entreprise de la télédiffusion algérienne (TDA), M. Abdelmalek Houyou, a, pour sa part, précisé que la priorité dans la couverture par le réseau de la TNT a été accordée aux wilayas du Sud pour toucher, outre la wilaya de Ouargla, celles de Tindouf, Adrar, Béchar, Tamanrasset, Illizi et Ghardaïa.

Le ministre, qui était accompagné également des directeurs généraux de la Radio nationale et de l'Entreprise nationale de la télévision, respectivement MM. Tewfik Khelladi et Abdelkader Lalmi, s'est rendu à la station de la télédiffusion algérienne

(TDA) de Berkaoui, 25 km à l'ouest de Ouargla, où il a inspecté des services techniques et s'est enquis des activités de cette station qui couvre cinq wilayas du Sud.

L'Algérien débourse seulement 35 dollars/an en assurance

La moyenne de la valeur des primes d'assurance payées par habitant ne dépasse pas 35 dollars (2.600 DA) annuellement en Algérie, soit 1% de la dépense individuelle d'assurance dans les pays industrialisés, a indiqué, dimanche à Alger, un assureur national. En Algérie, où le SNMG a été récemment revu à la hausse pour atteindre 18.000 DA (240 dollars), la dépense pour l'assurance, tirée par l'assurance automobile, obligatoire, "est estimée à 35 dollars (usd) par an et par habitant dont 30 usd pour l'assurance dommages et 5 usd seulement pour l'assurance de personnes", a fait savoir le directeur général de Caarama assurance, nouvelle filiale de la CAAR spécialisée dans l'assurance de personnes.

«C'est très très faible... Nous avons beaucoup à faire et c'est pour cette raison que nous voulons intensifier nos efforts de communication et développer nos produits pour conquérir ce marché (assurance de personnes) encore vierge», a dit M. Naouri Mokhtar, lors d'un séminaire sur les assurances de personnes, organisé par la Caarama.

Il a noté que dans les pays industrialisés, 3.500 dollars usd par an et par habitant sont dépensés en assurance, dont deux tiers pour l'assurance de personnes et un tiers pour l'assurance dommages.



Le dispositif de péréquation expliqué



Le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada, a insisté, dimanche à Ghardaïa, sur l'implication des opérateurs économiques, des associations de protection des consommateurs et les responsables locaux des wilayas du Sud dans l'évaluation de l'application du dispositif de péréquation (remboursement des frais) de transport des produits de large consommation.

Intervenant lors d'une rencontre régionale regroupant des représentants de dix wilayas du Sud et portant sur l'évaluation de l'application de ce dispositif mis en oeuvre depuis 17 ans, le ministre a souligné que ce dispositif, visant à préserver le pouvoir d'achat du citoyen dans le Sud, "doit être évalué afin de déterminer son efficacité et son impact social". Cette rencontre constitue un espace d'échange entre différents partenaires du commerce dans les wilayas du Sud afin d'évaluer "objectivement" ce dispositif et porter les correctifs éventuels, dans le but d'approvisionner les citoyens de ces wilayas en produits de large consommation à des prix abordables au même titre que les régions du

nord du pays. A travers ce mécanisme, "les autorités publiques veulent maintenir un équilibre régional et créer des éléments attractifs du territoire, pour attirer la population vers le Sud conformément au schéma national d'aménagement du territoire», a-t-il précisé. Cette rencontre d'une journée vise à écouter les opérateurs économiques et les responsables locaux des wilayas du Sud, en vue d'améliorer positivement le dispositif et lutter contre les pratiques illicites, la lenteur et le retard dans le remboursement des frais de transport, a-t-il ajouté.

Dixit

Seif al Islam, fils de Mouammar Khadafi :



« Au moment où nous quittions Beni Walid, nous avons été la cible d'un raid de l'alliance croisée (Otan). Vingt-six de nos jeunes sont tombés en martyrs et les autres ont été gravement blessés. J'ai été blessé dans ce raid qui nous a visés près de Wadi Zemzem (...). On a convenu qu'un cadre médical, y compris des anesthésistes, soient amenés ici à Zenten, pour (qu'on me fasse) l'opération dont j'ai besoin. Nous sommes ici avec nos frères et nos proches. Nous discutons et nous nous parlons.»

Vladimir Poutine, après la politique... c'est le hockey sur glace !



A quelques mois de la prochaine élection présidentielle russe, Vladimir Poutine soigne son image et il multiplie les apparitions où il se présente comme un homme fort et sportif. On l'avait déjà vu piloter des avions, nager dans de l'eau, affronter l'actuel président, Dmitri Medvedev, dans un match de badminton ou faire du judo, dont il est ceinture noire. Cette fois-ci, M. Poutine a décidé de se mettre en scène dans un sport particulièrement populaire en Russie : le hockey sur glace. L'opération a été un coup d'éclat médiatique puisque de nombreuses caméras russes ont filmé l'actuel Premier ministre en train de s'entraîner avec les plus grandes stars du hockey : le septuple champion de l'ex-URSS, Viatcheslav Bykov, le président du club de hockey CSKA, Viatcheslav Fetissov, et bien d'autres gloires nationales. L'entraînement s'est déroulé dans un complexe sportif de Moscou. A plusieurs reprises, Vladimir Poutine est même parvenu à envoyer le palet dans les filets. Alors que l'échéance des élections se rapproche, Vladimir Poutine se permet de faire du sport. L'on se demande à cet effet si M. Poutine serait-il « rassuré » de sa victoire lors de ces échéances au point de se montrer l'homme fort ? Ou plutôt serait-il stressé et essaierait-il ainsi de se décompresser avant le jour « J » ?

Les pires mots de passe sur Internet

L'application américaine Splashdata a établi une liste des 25 mots de passe les plus utilisés -- donc les plus facilement piratables -- sur le Net. «Password», «123456», «monkey» ou encore «michael»... Voici les mots de passe parmi les plus utilisés par les utilisateurs du Web, que ce soit pour leurs adresses email ou pour leurs autres comptes, notamment sur les réseaux sociaux. L'application américaine Splashdata a établi une liste des 25 mots de passe les plus courants... et donc les plus faciles à deviner pour les pirates du Web. Les comptes qui utilisent ce genre de mot de passe sont, par conséquent, très exposés au piratage, explique le *Telegraph*. Le journal rappelle aussi que des centaines de milliers de comptes Facebook sont hackés chaque jour... Sur plus d'un milliard de connections au site toutes les 24 heures, 600 000 sont en fait des imposteurs qui essaient d'accéder aux messages, aux photos ou au contenu personnels des utilisateurs, avoue la sécurité du site. Le danger est donc bien réel. De plus, 35% des internautes utilisent le même mot de passe pour chacun de leurs différents comptes, note Graham Cluley, un consultant spécialisé interrogé par le *Telegraph*, ce qui facilite encore plus la tâche des pirates pour contrôler toute votre identité Web. Voici trois conseils pour choisir un mot de passe sûr : mélanger les lettres, les chiffres et les caractères spéciaux (quand c'est possible), choisir un mot de passe de 8 lettres ou plus et ne pas utiliser le même mot de passe et login pour plusieurs sites.

JUGULER LA PÉNURIE DE MÉDICAMENTS

30 milliards de dinars injectés à la PCH

La pénurie de médicaments, enregistrée depuis plusieurs années au niveau de nombreux hôpitaux et établissements de santé, et qui s'est accentuée en 2011, semblerait voir le bout du tunnel prochainement, à en croire les annonces de la tutelle.

PAR AHMED BOUARABA

Il faut dire que l'Etat a cassé la tirelire pour juguler cette pénurie, qui a défrayé la chronique pendant de longs mois. Ainsi, pas moins de 30 milliards de dinars seront injectés dans les caisses de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) pour régler cette crise. Autre annonce : l'Etat a également décidé de geler les dettes de la PCH, lui donnant ainsi une plus large marge de manœuvre dans ses activités. Pourtant, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, lui, n'hésitait pas à imputer la pénurie de médicaments aux mauvaises planification, programmation et distribution.

A chaque occasion, le ministre faisait entendre que le problème n'était point d'ordre financier. La décision de geler les dettes de la PCH et de lui injecter 30 milliards de dinars dans ses caisses suscite plusieurs interrogations. Ould Abbès, jetait-il de la poudre sur les yeux des experts, qui, eux, dénonçaient la «paralysie» de la PCH, due principalement à ses dettes ? Ne savait-il pas exactement ce qui se passait sur le terrain ? Ou, plutôt, avait-il d'autres «priorités» que d'assurer la disponibilité des médicaments

VOL, AGRESSIONS, TRAFIC DE DROGUE, CYBERCRIMINALITÉ...

Hamel mise sur le high-tech

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a exhorté, dimanche dernier à Alger, les responsables de la police judiciaire à prendre des initiatives pour mettre fin aux phénomènes de vol, d'agression, de trafic de drogue, de cybercriminalité et autres. Il a, pour ce faire, souligné la nécessité de recourir aux supports technologiques pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes et faire appliquer la loi de manière rigoureuse. Dans une allocution, prononcée à l'ouverture des travaux d'une rencontre d'évaluation des activités des services de la police judiciaire, à l'Ecole supérieure de police Ali Tounsi, le général-major a affirmé que «la responsabilité de la sécurité du citoyen et de la protection de ses biens incombent essentiellement aux compétences qualifiées pour accomplir le service public». Il a, après avoir entendu les interventions du directeur et autres responsables de la police judiciaire sur les «procédés mis en oeuvre en matière de lutte contre la criminalité, notamment la cybercriminalité, le crime transfrontalier et le trafic illicite de pièces archéologiques et du patrimoine culturel», exhorté tous les cadres de la police judiciaire à déployer davantage d'efforts et à prendre des initiatives, et ce, a-t-il souligné, pour «conforter le sentiment de sécurité et éradiquer les cas de vol, d'agression, de trafic de drogue et de cybercriminalité». Pour ce faire, le DGSN a mis en avant l'impératif de «hisser le niveau professionnel» des éléments de la



Les malades peuvent enfin respirer après les décisions salvatrices prises.

pour les malades ? Quelle que soit la réponse, ces derniers n'ont d'autres soucis que de prendre, à temps voulu, leurs médicaments. Sur un autre plan, le secrétaire général de la tutelle, Abdellah Bouchenak, a affirmé que l'aspect réglementaire de fabrication et de commercialisation des médicaments biosimilaires, issus de la biotechnologie, est pris en charge en Algérie. «Nous avons pris en charge ce dossier depuis quelques temps dans le but de revoir notre réglementation en matière de processus de fabrication et de contrôle des médicaments biosimilaires», a-t-il indiqué à la presse en marge de la journée d'information organisée sur les

biosimilaires. Il a rappelé qu'en Algérie, un Haut comité algéro-américain de pilotage et de suivi du projet de partenariat dans le domaine de la biotechnologie, a été installé début octobre 2011, ce projet consistant à créer un pôle d'excellence régional dans le domaine de la biotechnologie qui rayonnerait sur l'Afrique et le Moyen-Orient.

Selon M. Bouchenak, quand la phase de fabrication sera enclenchée, l'Algérie sera capable, avec le laboratoire de contrôle des médicaments, les centres nationaux de toxicologie et de pharmacovigilance de passer

au peigne fin toute la chaîne de fabrication du biosimilaire. Affirmant que l'Algérie n'avancera pas «aveuglément», il a averti que la fabrication des biosimilaires ne sera pas confiée «au premier venu». Selon moult experts, la fabrication d'un médicament biosimilaire fait appel à la biotechnologie qui est un procédé de fabrication «compliqué, long et difficile» car il demande une «technicité importante». Contrairement aux médicaments classiques, chaque médicament biosimilaire a son propre processus de fabrication.

A. B.

SOUS LA PLUME

Ordonnance pour des maux

PAR SORAYA HAKIM

Après la réapparition de l'agence nationale du médicament qui devrait booster la distribution en se substituant à l'autorité de santé, voilà qu'une autre mesure vient d'être prise pour minimiser la crise du médicament qui a pris des proportions alarmantes. Les pénuries sont récurrentes. Mais Le SOS lancé par les malades et les médecins malgré eux impuissants, ainsi que le battage médiatique ont fait revenir le ministre de la Santé, Ould Abbès, sur ses propos «incombait aux fournisseurs» pour à nouveau prendre le taureau par les cornes bien

qu'il y ait de l'électricité dans l'air avec le Premier ministre. Il était temps. A la lumière d'un conseil interministériel, tenu la semaine écoulée, des mesures salvatrices ont été prises pour d'une part assainir la situation des pharmacies dans les hôpitaux et régler les dettes de la PCA de l'ordre de 12,5 milliards de dinars. Mais le clou est sans nul doute la décision des autorités d'injecter 30 milliards de dinars. Solution idoine ou pas, l'urgence est signalée, les malades chroniques, les

cancéreux, les tuberculeux et les sidéens ne doivent plus être à la merci de dysfonctionnements du marché pharmaceutique national accentués par le diktat des fournisseurs. C'est pourquoi il est fait instruction à Djamel Ould Abbès, qui n'a pas encore avalé la pilule de s'être entendu dire qu'il serait dessaisi du dossier du médicament, de veiller personnellement à

l'approvisionnement de la PCH. Dans le même temps il est tenu d'informer le Premier ministre. Aux grands maux les grands remèdes qui auraient dû être administrés bien plus tôt pour que des milliers de patients puis-

sent recevoir leur traitement dans les temps. Pourquoi à chaque fois attendre que le feu soit dans la maison pour appeler les pompiers en présence d'une pénurie en attendant la fabrication du médicament bio similaire qui requiert une technologie et un contrôle rigoureux. Mais tout cela n'est pas pour demain. Pour l'heure, l'agence nationale du médicament a du pain sur la planche pour mettre fin à une situation insoutenable pour les malades.

S. H.



Aux grands maux les grands remèdes qui auraient dû être administrés bien plus tôt pour que des milliers de patients puissent recevoir leur traitement dans les temps.



DÉPERDITION, INSÉCURITÉ, VIOLENCE...

L'école algérienne en question

Quand on met côte à côte les chiffres relatifs à la réussite à l'examen du baccalauréat et ceux de la perte scolaire, on se demande si les deux informations concernent le même système éducatif.

PAR LARBI GRAÏNE

Le taux officiel de réussite au bac au titre de l'année scolaire 2010-2011 est de 62,45%, celui de la déperdition scolaire touchant les enfants qui n'achèvent pas le cursus primaire est de 15%, à en croire la Forem (Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche). Se référant à l'organisme onusien dédié à l'enfance, l'Unicef, en l'occurrence, la Forem avance le taux de «27,2% d'enfants de moins de 15 ans qui sont analphabètes». Comment expliquer qu'une école qui sacrifie près d'un tiers de ses scolarisés en faisant d'eux des analphabètes, puisse garantir le succès à un nombre impressionnant de candidats à l'enseignement supérieur ? Ce taux de déperdition ruine les efforts consentis par les pouvoirs publics pour



éradiquer l'analphabétisme qui touche les catégories adultes qui, pour la majorité, n'a jamais mis les pieds à l'école. Passons sur le fait que la scolarisation des enfants est une obligation suivant la loi et sur le fait que l'enfant se prive, ainsi, de la formation de base qu'il est censé acquérir à ce niveau.

Toujours est-il que les causes de la déperdition scolaire si elles renvoient à l'incapacité des parents à prendre en charge les frais de scolarité de leur progéniture, n'en pointent pas moins le doigt sur la dégradation du cadre de vie en milieu scolaire. Nombre de spécialistes ont déjà tiré la sonnette d'alarme à ce sujet. La qualité de l'établissement scolaire est décisive dans cette relation entre l'enfant et son milieu scolaire. L'école n'est plus ce cadre agréable où l'on peut prendre plaisir à étudier et à passer du bon temps avec ses camarades. Les activités culturelles se sont réduites au fil des ans comme peau de chagrin, et les cours se sont mués en séances monotones et soporifiques sous la conduite de maîtres eux-mêmes conditionnés par le milieu ambiant. La violence en milieu scolaire a de multiples sources. On peut citer, notamment, celle développée par le système didactique lui-même, (nombre d'élèves par

classe, tempérament des enseignants, rigidité des moyens de coercition, le système de sanction (positive ou négative), renvoi d'élèves etc). On sait que nombre d'enfants travaillent pour aider leurs familles à s'en sortir et, souvent, par hypocrisie ou par ignorance, on a tendance à oublier qu'il s'agit d'enfants qui n'ont pas les moyens ni matériels ni psychologiques de suivre leur scolarité. Une enquête réalisée par l'Unicef, en 2004, complète la série des raisons qui peuvent faire renoncer à l'élève de poursuivre sa scolarité : il s'agit de son état de santé, de l'analphabétisme des parents (qui vont aussi développer une attitude négative à l'égard de l'école), la séparation des parents (divorce), l'éloignement des établissements scolaires et les migrations de population. Mais l'école en Algérie peut aussi remplir une autre fonction puisqu'elle rend service aux parents. Les établissements retiennent leur progéniture pendant la journée, ce qui leur permet de vaquer tranquillement à leurs occupations. Cet aspect témoigne du détournement d'une vocation et ouvre la voie, ainsi, à la déliquescence progressive du milieu scolaire. L'abus sexuel dont une écolière du lycée Bouamama (ex-Descartes) (établissement regroupant les 3 paliers) a été victime cette semaine, renseigne sur l'estime dans laquelle on tient ces établissements du savoir.

L. G.

2^{ES} JOURNÉES INTERNATIONALES DU MARKETING TOURISTIQUE

Sensibiliser les professionnels

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Plusieurs professionnels du tourisme, locaux et étrangers, se sont rencontrés, hier à Alger, dans le cadre des «2^{ES} Journées internationales du marketing touristique». Cette rencontre, qui est prévue sur deux jours, a été organisée sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et ce, à l'initiative de RH International Communication. Des experts et professionnels du monde de la communication et du marketing, qui ont pris part aux travaux de cet événement, ont, a-t-on noté, affiché leur volonté de «prendre part au développement du secteur du tourisme en Algérie». Selon Hessa Rachid, directeur général de RH International Communication, «l'idée principale consiste à réunir un maximum de professionnels du secteur pour débattre en toute transparence des questions à l'origine du blocage de ce secteur mais aussi de voir les solutions».

Il est question, également, a-t-il dit, de permettre une confrontation directe entre les deux parties concernées par le développement touristique dans le pays, à savoir, le public et le privé. De plus, a-t-il souligné, «par le biais de cette rencontre, nous visons à sensibiliser les professionnels sur le rôle primordial du recours au marketing dans la gestion touristique». L'organisateur a, toutefois, regretté que les professionnels du secteur ne soient pas présents en grand nombre. Parmi ceux qui ont marqué leur absence, il y a lieu de citer le SNAV, le Syndicat national des agences de voyages algérien. «Sur les 1.170 invitations qui ont été envoyées aux agences, établissements hôteliers et autres professionnels du tourisme, peu d'entre-eux sont présents à ces deuxièmes journées», a regretté M. Hassas. «Je suis déçu, toutefois, de remarquer l'absence d'acteurs dont la participation aurait été bénéfique, avec, notamment, plus de représentants des institutions publiques à la charge de promouvoir le tourisme algérien», a regretté un des participants, M. Yassine Cherif Mosteghanemi, manager d'un portail Internet de tourisme et de l'artisanat. Ce dernier a fait le déplacement depuis la France pour, a-t-il dit, s'enquérir des nouvelles tendances et être informé des perspectives et potentialités qui s'offrent aux opérateurs activant dans le secteur. Et d'ajouter qu'«il sera question d'apporter des idées nouvelles à même de contribuer à

conforter les différents plans de développement de ce secteur». Cet événement a connu, par ailleurs, la participation d'un panel considérable du monde de la publicité, du marketing et de la communication, à l'instar du représentant de la chaîne de télévision française, TF1. M. Nordine Lazeregue, chef de pub à la régie de TF1 Publicité, s'est dit satisfait de sa présence à cette rencontre, notamment pour, a-t-il dit, «parler un peu de ce qui se fait par les opérateurs touristiques à travers le monde et ce qui pourrait être fait pour proprement aider à développer le touris-

me avec l'utilisation du marketing». Selon lui, il existe un vivier considérable de professionnels et d'opérateurs dans ce domaine en Algérie pour permettre un développement efficace des potentialités locales. Il faut savoir que plusieurs thèmes seront abordés. Il s'agit, entre autres, des enjeux des campagnes de relations publiques dans le secteur, des stratégies de marketing de la destination Algérie, des stratégies de communication en ligne ainsi que de l'importance de l'impact de l'identité visuelle dans la promotion du tourisme

M. B.

Stratégie de communication pour développer le marketing touristique

Une stratégie de communication dans le domaine du marketing touristique, élaborée par l'Algérie en partenariat avec l'Union européenne (UE), sera lancée en 2012, a annoncé, lundi à Alger, un responsable du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. «Une stratégie de communication en matière du marketing touristique est en cours d'élaboration entre l'Algérie et l'UE pour les 15 prochaines années dans le but de promouvoir la destination Algérie», a indiqué le directeur de la coopération et de la communication au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Gouti,

qui intervenait lors des deuxièmes Journées internationales du marketing touristique organisées, hier, à Alger. Cette stratégie, a-t-il fait savoir, s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur de l'aménagement touristique (SDAT) à l'horizon 2030 et vise, ainsi, à transformer le gisement touristique en Algérie en un produit à commercialiser. Un portail «Destination Algérie» sera mis en ligne, avec le concours du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, a-t-il, également, indiqué.

M. B.

ENLEVÉ LE 10 NOVEMBRE DERNIER

Un citoyen retrouvé mort à Si Mustapha

Enlevé depuis une dizaine de jours par un groupe terroriste armé, T. Merzak, a été finalement tué par ses ravisseurs dans la commune de Si Mustapha dans la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources crédibles. Le corps de la victime a été retrouvé dans la nuit d'avant-hier aux alentours de VSA dit El Qaria. Le corps de la victime a été acheminé par la Protection civile vers la morgue de l'hôpital de Bordj Ménaïel. Une enquête aurait été ouverte par les services compétents pour élucider le mobile de cet assassinat crapuleux. Ce citoyen, selon des informations, est le frère d'un élément de la Garde communale de la ville de Si Mustapha. Il est à rappeler qu'un autre citoyen a été lâchement tué, samedi dernier, par un groupe terroriste armé près du lieu dit «la haute zone» dans la même commune. Cet ancien Patriote a été abattu froidement avec trois balles tirées d'une arme automatique.

T. O.

SITUATION SÉCURITAIRE

3 militaires blessés près de Tigzirt

PAR LOUNES BOUGACI

Trois militaires ont été blessés, dimanche en début de soirée à Mizrana, non loin de Tigzirt dans la wilaya de Tizi-Ouzou suite à un attentat. En effet, une bombe de fabrication artisanale a explosé au village Tikiwache, quarante kilomètres au nord de la ville de Tizi-Ouzou, dimanche aux environs de 21 h, au passage d'un convoi des forces de l'ANP qui s'appretait à tendre une embuscade à un groupe terroriste signalé dans la région. Nos sources précisent que

l'engin explosif a été enfoui sous terre et a été actionné à distance à l'arrivée du convoi militaire. Aucune indication ne nous a été communiquée concernant l'état de gravité des blessures subies par les soldats de l'ANP. En revanche, les forces de l'ANP continuent à ratisser ce massif boisé de cette partie de la Kabylie maritime. Ceci, vingt-quatre heures après avoir passé au peigne fin le massif forestier de Tala Bounane dans la région où été enlevé un médecin cardiologue, mardi dernier à 7 h. Jusqu'à hier en fin de journée, les proches de Djelal Abdennacer, le cardiologue

kidnappé en présence des membres de sa famille, étaient sans nouvelles de celui-ci. En dehors d'un coup de fil reçu par un proche du médecin pour rassurer sur l'état de santé de l'otage, aucun autre contact n'aurait été établi depuis maintenant huit jours exactement.

Enfin, rappelons que les informations annoncées et faisant état d'une éventuelle mobilisation populaire dans la région d'Ath Aïssi pour faire pression sur les ravisseurs afin de libérer l'otage sont infondées.

L. B.

IMPORTATION DE COCAÏNE PAR COLIS POSTAL

7 ans de prison ferme pour le narcotrafiquants

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a condamné, hier, le nommé Kharbi Mohamed-Amine à 7 ans de prison ferme pour importation de cocaïne par colis postaux.

Selon l'arrêt de renvoi l'affaire remonte au 12 novembre 2008 lorsque les services de sécurité de l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger ont découvert au scanner de la cocaïne

dissimulée dans un colis postal en provenance de France. L'accusé se faisait livrer des stupéfiants de France par colis postal portant les noms de destinataires et d'expéditeurs imaginaires et de fausses adresses. Il contactait par la suite une proche qui travaillait à la Société de distribution de colis postaux en provenance de l'étranger (agence d'Oran) d'où il retirait personnellement

son colis, selon la même source. Les services de sécurité ont pu identifier l'inculpé grâce à un numéro de téléphone qu'il avait inscrit sur le colis. Lors du procès, le mis en cause a nié les accusations retenues contre lui affirmant n'avoir aucun lien avec cette affaire. Le parquet a requis la réclusion à vie alors que la défense a plaidé l'innocence.

MODE DE SCRUTIN DES LISTES OUVERTES

Ould Kablia craint le scénario du FIS dissous

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a, comme il fallait s'y attendre, rejeté les propositions des sénateurs relatives à la révision du mode électoral en vigueur et son remplacement par celui de la liste ouverte.

PAR KAMAL HAMED

Dahou Ould Kablia, qui répondait avant-hier en fin d'après-midi aux interrogations des sénateurs exprimées à la faveur du débat sur le projet de loi portant sur le régime électoral, a rappelé, en guise d'argument à son refus, l'épilogue des élections législatives avortées du 26 décembre 1991 qui ont permis au FIS dissous d'obtenir des scores très élevés. Pour le ministre de l'Intérieur, ce scrutin a été à l'origine des «dérapages» lesquels, a-t-il ajouté, «ont été à l'encontre des intérêts du pays et de la volonté des électeurs». Pour preuve, plaide encore Dahou Ould Kablia, «avec seulement 3,5 millions de voix, le FIS dissous a remporté 150 sièges (il en a remporté en vérité 188 sièges) alors que le parti du Front de libération nationale (FLN) n'en a remporté que 20 avec la moitié du nombre de voix». De plus, a argué le ministre, «avec l'adoption des listes ouvertes, l'opération de dépouillement prend plus de temps et le rôle des partis dans le choix de leurs candidats est réduit». Néanmoins, le ministre a admis que le mode de scrutin proportionnel, plus connu aussi



Dahou Ould Kablia, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

sous le nom du mode de la liste bloquée, ne présente pas que des avantages puisqu'il comporte aussi des inconvénients. De nombreux sénateurs ont, lors du débat consacré au projet de loi portant régime électoral, dimanche dernier, remis en cause l'actuel mode électoral et se sont prononcés en faveur du mode de la liste ouverte. Il en a été ainsi de Zahia Benarous qui a indiqué devant ses pairs que «c'est le mode de la liste ouverte qui consacrerait la crédibilité des candidats auprès des électeurs qui ont l'occasion de choisir selon leur conviction». Cette sénatrice du tiers présidentiel considère que le mode électoral en vigueur ne permet pas aux électeurs d'élire les candidats de leurs choix puisque ce sont les partis qui imposent les candidats selon le classement de la liste, à commencer par la tête de liste. Ce qui n'est pas le cas pour la liste ouverte où, a estimé l'intervenante, «ce sont les citoyens qui choisissent dans la liste les noms des candidats à qui ils veulent accorder leurs voix».

Abderrazak Bouhara a abondé dans le même sens en considérant que le mode de scrutin de la liste ouverte permet une «représentativité crédible». Ould Kablia s'est voulu rassurant en indiquant que le projet de loi garantissait la transparence des élections en admettant, toutefois, que le meilleur garant reste le rôle des partis politiques et les candidats et leurs représentants et ce, à travers leur présence dans les bureaux de vote. Dans le même contexte, il a cité la commission nationale de supervision des élections qui est composée exclusivement de magistrats et dotée de commissions de wilaya et la commission nationale de surveillance des élections composée de représentants de partis politiques participant aux élections et de représentants des candidats indépendants. Concernant la question de l'assainissement des listes électorales demandé avec insistance par de nombreux sénateurs, le ministre a reconnu que l'inscription sur les listes électorales enregistrait «des faiblesses» et des dysfonctionnements en promettant de tout faire pour combler les lacunes. Répondant à une demande d'augmentation du nombre de sièges à l'APN pour certaines wilayas, le ministre n'a pas exclu cette perspective en affirmant que le nombre de sièges, qui est actuellement de 389, pourrait être revu à la hausse de 20, 30 ou 50

sièges supplémentaires. «Nous tiendrons compte du dernier recensement de la population en 2010 qui nous donne des détails sur la population dans chaque wilaya dont certaines ont connu une hausse considérable», a-t-il précisé à ce propos. Enfin, Ould Kablia a rejeté la proposition tendant à interdire aux binationaux de se présenter aux élections en soulignant que «toute personne de nationalité algérienne d'origine a le droit de voter et de se présenter aux élections quelle que soit sa deuxième nationalité». K. H.

Mise au point de Hamoud Boualem

Suite à l'article paru dans votre édition du 20 novembre 2011 à propos des ingrédients entrant dans la composition de nos produits en relation avec la FDA (Food and Drug Administration) dans le cadre de la commercialisation de nos produits aux Etats-Unis, nous souhaiterions porter à votre connaissance que :

1-Tous les ingrédients utilisés sont obligatoirement mentionnés dans la composition du produit, ce qui est aisément vérifiable auprès de notre Direction Assurance Qualité
2-Notre étiquetage est en tous points, conforme à la législation algérienne et lorsqu'un produit est destiné à l'exportation, nous mettons en conformité l'étiquetage avec la législation du pays où le produit sera commercialisé
3-Le produit ne contient aucun conservateur ou autre ingrédient qui ne soit clairement mentionné sur l'étiquette
4-Les colorants alimentaires entrant dans nos compositions sont autorisés par la législation algérienne (arrêté interministériel du 14 février 2002, fixant la liste des additifs autorisés dans les denrées alimentaires, publié au Journal officiel numéro 31 du 5 mai 2002, la directive européenne numéro 94/36 CE et par le Codex Alimentarius (STAN 192/1995 révision 2011) ; le Codex Alimentarius étant un programme commun de la FAO et de l'OMS consistant en un recueil de normes alimentaires qui garantit la sécurité sanitaire des aliments et auquel adhèrent près de 200 pays dont l'Algérie.

Ces mêmes colorants alimentaires sont utilisés par nos principaux concurrents locaux et internationaux.

Ces colorants et additifs alimentaires sont achetés auprès de grands groupes internationaux et sont contrôlés à l'arrivée dans les ports algériens par les services de la qualité compétents dépendant de la Direction de la concurrence et des prix.

Lorsqu'ils sont fabriqués, les sodas sont analysés périodiquement par ce même service et quotidiennement par notre laboratoire.

Enfin, nos produits passent les frontières sans aucun problème, puisqu'ils sont exportés au Canada, en Grande-Bretagne et en France

La renommée de notre entreprise, qui est la plus ancienne entreprise algérienne en activité (1878), a dépassé les frontières de notre pays et soyez convaincus que nous assurons pleinement notre responsabilité de fabricant de produits alimentaires et que nous n'avons jamais utilisé d'ingrédients qui pourraient porter atteinte à la santé de nos consommateurs.

Nous expliquons cette interdiction comme le résultat du protectionnisme américain bien connu, régi par la FDA (Food and Drugs Administration) qui, apparemment, limiterait sur son territoire l'utilisation de certains ingrédients autorisés dans le reste du monde.

Il n'en reste pas moins que nous examinerons avec attention cette note de la FDA quand nous l'aurons reçue. Cette même FDA, qui, il n'y a pas si longtemps nous avait autorisés à commercialiser sur son territoire nos sodas dont la composition n'a pas changé.

REÇU PAR BOUTEFLIKA AU TERME DE SA VISITE À ALGER

Rached Ghennouchi souhaite tirer profit de l'expérience algérienne

PAR SADEK BELHOCINE

Le président, Abdelaziz Bouteflika a reçu, hier, le président du mouvement tunisien Ennahda, Rached Ghennouchi, qui effectue une visite de trois jours en Algérie. L'audience s'est déroulée à la résidence Djenan el-Mufti en présence d'Abdelkader Bensalah et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Il a été reçu, également, par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, indique un communiqué des services du Premier ministre. Il est évident que ces entretiens ont porté sur les derniers développements de la situation politique en Tunisie à la lumière de l'élection du 23 octobre dernier qui a vu le parti de Rached

Ghennouchi rafler la mise. Le discours que développe le patron d'Ennahda est empreint d'un certain pragmatisme. Les propos, tenus par lui, au siège du MSP de Bouguerra Soltani, indiquent que Rached Ghennouchi, instruit par certaines expériences passées, avance prudemment. «Nous visitons l'Algérie dans cette conjoncture sensible. Nous voulons tirer profit de l'expérience algérienne. Nous souhaitons renforcer les liens de fraternité et de confiance avec le peuple algérien. (...) Notre révolution n'est pas à exporter. Nous ne souhaitons pas le faire... ». Il réaffirme que son parti a besoin du soutien de l'Algérie. Le leader l'a si bien dit. Hamadi Jebali, secrétaire général du mouvement Ennahda, pressenti pour diriger le prochain gouvernement, s'est fendu d'une

déclaration loin des propos rassurants de Rached Ghennouchi. Les réactions à propos d'un 6e califat ne se sont pas fait attendre. Le pôle démocratique moderniste a indiqué que les déclarations de Hamadi Jebali, «suscitent des doutes quant au fait qu'il soit la personne adéquate pour ce poste». Les déclarations de Hamadi Jebali mettront sûrement à mal l'«accord écrit» qui devait être signé, hier, par le mouvement Ennahda, le Congrès pour la République et le Forum démocratique pour le travail et les libertés «Ettakatol», et qui portera sur les conclusions des négociations engagées sur les trois postes présidentiels, à savoir la présidence de la République par intérim, la présidence du gouvernement provisoire et la présidence de l'Assemblée nationale constituante. S. B.

EN PERSPECTIVE DES PROCHAINES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Ouyahia en précampagne dans les wilayas

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) a entamé une série de rencontres de proximité à travers plusieurs wilayas du pays, en perspectives des prochaines échéances politiques et, notamment, les futures élections législatives. Ahmed Ouyahia, en précampagne électorale précoce, s'est déjà rendu dans les wilayas de M'sila et de Sétif le week-end dernier, où il a rencontré les élus, cadres et militants de son parti. Le patron du RND s'est enquis, en effet, de l'avancement des préparatifs des prochaines élections au niveau local et débattu avec ses militants des bilans des présents mandats qui arrivent bientôt à échéance. Les sorties d'Ouyahia, qui se poursuivront dans d'autres wilayas du pays, sont destinées à mobiliser les militants du RND afin de rafler la mise lors des élections législatives prochaines. Il faut

dire, cependant, que la formation d'Ahmed Ouyahia ambitionne de devenir la première force politique du pays et accaparer la majorité des assemblées élues au titre des futures échéances électorales. Le RND, qui fait preuve d'une stabilité exemplaire, poursuit son ascension tranquillement, profitant des dysfonctionnements qui minent la plupart des formations politiques sur la scène nationale. Ses principaux adversaires semblent s'enliser de plus en plus dans les clivages et les dissensions, à l'image d'un Front de libération nationale (FLN) grandement menacé par la fronde organisée par le Mouvement du redressement et de l'authenticité, qui s'apprete à organiser un congrès extraordinaire, et un Mouvement de la société pour la paix (MSP) isolé et en panne d'initiatives. Une chance inouïe pour le RND -- qu'il semble bien saisir -- pour se replacer sur la scène et détrôner le parti d'Abdelaziz Belkhadem dans les différentes assemblées. Par ailleurs, la

sortie précoce du SG du RND sur le terrain en guise de précampagne électorale, obéit aussi à cet impératif de se rapprocher des militants de base pour une meilleure communication, qui éviterait au parti de sombrer dans les méandres de la rébellion. Il s'agit de là même de se prémunir contre la nouvelle donne qui se dessine sur la scène politique, avec, notamment, l'agrément imminent de nouvelles formations.

C'est à ce titre justement que le RND fait des réformes politiques engagées par le président de la République son cheval de bataille. A la fin de ces rencontres de proximité, le RND réunira les coordinateurs des différentes wilayas au titre d'une rencontre au sommet dans la capitale. Il sera question de faire le point des différents préparatifs et d'amorcer la dernière ligne droite avant l'entame officielle de la campagne électorale. M. C.

LES ENTREPRISES ALLEMANDES ET CHINOISES EN FORCE AU 9^E SITP

Les firmes WLM et Stauff recherchent des partenaires

"Nous sommes présents au Salon international des travaux publics d'Alger pour la deuxième fois et nous comptons avoir de nombreux partenaires locaux afin de commercialiser nos produits, particulièrement des accessoires en rapport avec le secteur de l'hydraulique, tels que les filtres haute pression SF et SIF, les filtres moyenne pression SMPF et les filtres de retour RF», nous a déclaré, hier, Hendrik Schmucker, manager général des ventes et représentant de l'entreprise STAUFF, spécialisée dans la fabrication des appareils technologiques de filtration hydraulique.

PAR AMAR AOUIMER

Il a souligné que, pour le moment, il n'est pas encore question de joint-venture avec des opérateurs économiques algériens, cependant, il précise que le travail a commencé, pour ce qui est de la recherche des partenaires locaux pour tisser une coopération mutuellement avantageuse.

Les services offerts par STAUFF, qui peuvent intéresser les entreprises algériennes, concernent, notamment, la livraison de toutes les commandes de pièces standard en stock dans les 24h, mais également pour les jeux de filtres montés, et ce, pour la gamme de pièces de rechange des produits inhérents au secteur de l'hydraulique, tels que les compteurs de particules à laser STAUFF, le service d'analyse d'huile, STFC-10, les reniflards dessinateurs, série SDB, la fabrication d'éléments sur mesure et les systèmes de filtration sur mesure et les groupes de filtration.

Quant à l'entreprise chinoise WLM, spécialisée dans la construction et la fabrication de concasseurs, elle prend part pour la première fois à cette importante manifestation économique et commerciale organisée en commun par le ministère des Travaux publics et la Société algérienne des foires et exporta-



tions (Safex), mais ne manque pas d'afficher ses ambitions d'investir le marché algérien des matériaux de travaux publics et la perspective de nouer des formes de partenariat gagnant-gagnant avec des entrepreneurs locaux. Luc Peng, manager général de cette

entreprise, nous a affirmé que «l'essentiel consiste à établir un réseau de vente en Algérie tout en instaurant une base de partenaires algériens pour commercialiser, dans une première phase nos produits, avant de fabriquer, dans une deuxième phase, les

concasseurs et l'ensemble de nos engins sur place avec une main-d'œuvre locale».

Il estime que «les contacts avec les clients algériens sont importants en ce sens que la mise en place d'une représentation permanente de l'entreprise WLM, qui fabrique des concasseurs adaptables à la réalité algérienne, sera un grand pas vers l'intensification de nos activités».

Ayant pour thème «Les travaux publics, édifices ensemble les voies de l'Algérie», le 9^e SITP est réservé exclusivement aux professionnels qui, durant quatre jours, auront l'opportunité de rencontrer des industriels et investisseurs étrangers en vue d'un partenariat et d'une coopération fructueuse.

En effet, les opérateurs économiques nationaux pourront avoir des rencontres de type «business to business» avec 131 entrepreneurs de 15 pays participants à cet événement, à savoir : Allemagne, France, Italie, Turquie, Chine, Inde, Espagne, Danemark, Maroc, Japon, Royaume-Uni, Tunisie, Autriche, Irlande et Indonésie.

Une journée d'étude technique sur le thème «Sécurité des grands ouvrages des travaux publics» sera organisée, aujourd'hui, à la salle de conférence de la Safex..

A. A.

AMAR GHOU, MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS AU SITP 2011

"Encourager les compétences nationales"

Accompagné du vice-Premier ministre, Nouredine Zerhouni, le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, a visité les différents stands et pavillons des entreprises exposantes au Salon international des travaux publics, ouvert, hier, au Palais des expositions de la Safex et qui durera jusqu'au 24 novembre courant.

"Le partenariat doit être conditionnel, c'est-à-dire en se référant à nos propres règles et normes. Il s'agit d'un partenariat exceptionnel qui tient compte, bien entendu, de la coopération nécessaire avec les entreprises étrangères. Le marché algérien est ambi-

teux et vaste et se situe en complémentarité avec les partenaires internationaux". Les entreprises publiques et privées doivent recruter des compétences nationales, selon Amar Ghoul, qui donne la primauté à la collaboration entre les secteurs public et privé. Il s'agit de donner, a-t-il dit, "un élan porteur quant à la consolidation des multinationales. Il faut développer les ressources humaines et donner une chance aux ingénieurs et cadres algériens". Aussi, «il faut compter sur soi-même, et le partenariat avec les entreprises étrangères se situe au niveau de nos besoins et des réalisations complexes, et en fonction

de la spécificité de nos projets". Pour Ghoul, l'important consiste à tirer profit de l'expertise et des connaissances scientifiques, ainsi que du savoir-faire des partenaires internationaux. L'Algérie a besoin, certes, de la technologie des entreprises étrangères, mais les pouvoirs publics veulent encourager et dynamiser les ressources humaines techniques nationales tout en participant à la création de richesses et d'emplois. Autrement dit, Ghoul privilégie les compétences nationales, car, il estime que le développement économique requiert, également, la contribution des travailleurs algériens tout en promouvant la

production nationale et le label algérien. Ainsi, la maîtrise des missions de développement durable doit être l'oeuvre des compétences nationales, mieux placées pour assurer le suivi et le bon fonctionnement des projets et de la maintenance des infrastructures et des réalisations économiques.

A. A.

CONSEIL MONDIAL DE L'ÉNERGIE À ORAN

L'offre énergétique mondiale en débat

PAR RAYAN NASSIM

C'est aujourd'hui, à Oran, que se réunira le Conseil mondial de l'énergie (CME) en assemblée exécutive avec au menu l'examen des moyens d'augmenter l'offre énergétique mondiale, appelée à se réduire lors des prochaines décennies. Selon des prévisions de cette organisation, la demande énergétique, selon des prévisions de cette organisation mondiale, devrait progresser d'environ 50% dans les 20 prochaines années, une nouvelle donne qui devrait relancer la réflexion sur l'investissement dans les infrastructures énergétiques pour faire face à cette demande croissante. Bien que les énergies fossiles constituent encore pour un certain temps l'offre principale d'énergie, la demande pour d'autres sources d'énergies devient plus pressante, pour assurer un approvisionnement suffisant du marché et une protection adéquate de l'environnement. La réunion d'Oran s'inscrit en droite ligne avec cet objectif ambitieux, dont la concrétisation nécessite une coopération plus étendue entre les gouvernements aux plans mondial et régional, de même que des relations plus efficaces entre les gouvernements et les milieux industriels.

Cette approche est nécessaire pour générer un développement plus efficace et plus rapide

de sources alternatives d'énergie pour que les régions sous-développées puissent avoir un accès étendu à l'énergie. Le modèle actuel de consommation énergétique mondiale révèle des inégalités accrues dans l'accès à l'énergie, qui plonge une bonne partie de la population de la planète dans une "pauvreté énergétique". Le CME avait déjà mis en garde, en septembre 2010, lors de son 21^e congrès à Montréal, contre l'aggravation de ces inégalités. Dans sa feuille de route qui a sanctionné ses travaux dans la capitale du Québec, le CME a regretté

que l'accès à l'énergie qui fait partie intégrante des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés pour 2015 était "sur le point d'échouer de façon inacceptable". Environ 1,5 milliard de personnes à travers le monde n'ont pas accès à l'énergie, dont 85% représentant des communautés rurales. Par ailleurs, l'augmentation de la production pétrolière accentue les inquiétudes à l'égard des changements climatiques. Cette alternative doit être conciliée avec la protection de l'environnement, suggère le CME. (Suivra). R. N.

SOLUTIONS ET OFFRES DÉDIÉES AUX PROFESSIONNELS

Nedjma, sponsor "gold" du gala inaugural de la CCIAF

Partenaire privilégié des opérateurs économiques, Nedjma, sponsorise le gala inaugural de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française (CCIAF) prévu le 22 novembre 2011 à l'hôtel Hilton (Alger). Cet événement regroupera près d'un millier d'opérateurs économiques algériens et français dans un cadre d'échange en présence de représentants et d'officiels des deux pays.

L'occasion sera aussi pour Nedjma d'exposer ses solutions voix et Data, inno-

vantes, dédiées aux entreprises parmi elles, Nedjma Pro et Pro Contrôle, le BlackBerry, la M 2M et le Pack N'ernet.

En sponsorisant cette cérémonie, Nedjma, en tant qu'opérateur actif sur la scène économique nationale, réaffirme sa dimension d'entreprise moderne, amplement engagée dans la promotion des initiatives économiques, visant à renforcer les relations entre les opérateurs nationaux et leurs homologues étrangers.

CHANGES

L'euro se stabilise face au dollar

L'euro était stable, lundi, dans les échanges asiatiques au lendemain de la victoire de la droite en Espagne, alors que l'Europe continue de lutter contre la crise de la dette en l'absence d'un plan d'engorgement. La monnaie européenne valait 1,3520 dollar, lundi, contre 1,3519 dollar vendredi soir. Face à la devise nipponne, l'euro reculait légèrement à 103,86 yens contre 104 yens, vendredi vers 22h. Le dollar perdait du terrain également face à la monnaie japonaise à 76,81 yens contre 76,93 yens vendredi soir. Après l'écrasante victoire de la droite, dimanche, aux élections législatives en Espagne, les investisseurs attendent de connaître les mesures économiques que prendra le nouveau gouvernement qui sera dirigé par Mariano Rajoy, leader du Parti populaire (PP), selon les analystes. M. Rajoy "devra rapidement mettre en oeuvre un changement de politique pour calmer les marchés alors que le taux des obligations à 10 ans de l'Espagne s'est envolé la semaine dernière" pour s'approcher des 7%, estiment des analystes de marchés. Vers 7h GMT, la livre britannique baissait face à l'euro à 85,83 pences pour un euro, mais progressait face au billet vert à 1,5751 dollar. Le franc suisse baissait face à l'euro à 1,2396 franc suisse, comme face au billet vert à 0,9168 franc suisse pour un dollar.

APS

TISSEMSILT

Augmentation du cheptel à l'horizon 2014

Les services agricoles de Tissemsilt prévoient augmenter leur cheptel pour atteindre 500.000 têtes ovines et caprines à l'horizon 2014 dans la wilaya, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA). Actuellement, 3.000 éleveurs sont recensés dans la wilaya qui dénombre près de 300.000 têtes de bétail, dont 225.500 ovines et 70.000 têtes caprines. Pour augmenter la production animale, la DSA a pris plusieurs mesures portant sur la fourniture d'aides aux éleveurs, ainsi que sur l'insémination artificielle. Pour les cinq prochaines années, les services agricoles de la wilaya projettent une production de 300.000 quintaux d'orge. Un programme de prévention portant sur l'intensification du suivi sanitaire du bétail est mis sur pied, ainsi que l'organisation de campagnes de vaccination contre la brucellose et la clavelée. La DSA, de concert avec la Chambre agricole et l'Union de wilaya des paysans algériens (UNPA), organisera prochainement une rencontre de sensibilisation des éleveurs sur ce programme. Par ailleurs, l'inspection vétérinaire de la wilaya a mobilisé, à l'occasion de l'Aïd El-Adha, 28 vétérinaires pour contrôler l'abattage des moutons de sacrifice et organisé une campagne de sensibilisation dans les établissements scolaires afin de sensibiliser les élèves aux dangers du kyste hydatique.

EL-OUED

Plus de 2 millions de quintaux de dattes attendus

Une récolte de plus de deux millions de quintaux de dattes est attendue pour cette saison agricole 2011-2012 dans la wilaya d'E-Oued, selon la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Les prévisions de la DSA tablent sur la production de plus de 1 million de qx de dattes de la variété "deglat Nour", près de 400.000 qx de la variété "ghars" et plus de 300.000 qx de "degla beïda", outre d'autres variétés.

La wilaya d'El-Oued renferme une richesse phoenicicole de près de 4 millions de palmiers, dont 3 millions de palmiers productifs occupant une surface totale de plus de 36.000 hectares, concentrés dans les régions Djamaâ, Sidi-Amrane et El-Meghaïer. Lancée en début du mois d'octobre dernier, la campagne de cueillette a donné lieu jusqu'ici à la récolte de plus de 213.000 qx de la variété "deglat Nour", près de 100.000 qx de "ghars" et plus de 114.000 qx de "degla beïda" et autres variétés, selon les services agricoles. La DSA a fait savoir que la campagne de récolte se poursuivra jusqu'à la fin de janvier prochain, jugeant "bonne" la qualité des dattes cette saison.

JIJEL

Mise en service du CET

Le centre d'enfouissement technique (CET) de Taher a été mis en service dimanche dernier, ont annoncé les autorités de la wilaya de Jijel lors d'une inspection de ce projet. Implanté sur un site de 20 hectares, ce CET couvrira les besoins des localités de Taher, Emir-Abdelkader, Chenna et Oudjana, ont indiqué les mêmes autorités, soulignant que sa mise en exploitation intervient quelques mois après l'ouverture du CET d'El-Milia où le problème des décharges sauvages se posait avec acuité. Cette nouvelle infrastructure, située au lieu-dit Demina, à 5 km du chef-lieu de la commune de Taher, disposera de tous les équipements nécessaires à son fonctionnement, a indiqué le directeur de wilaya de l'Environnement. Pour le moment, un seul casier a été réalisé pour une durée de vie qui peut aller de 6 à 10 ans.

APS

BERROUAGHIA, ETABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE

Programme de réinsertion pour les détenus

Le centre de rééducation pénitentiaire de Berrouaghia, situé dans la wilaya de Médéa, dispense à plus de 1.100 détenus des cours d'enseignement à distance dans le cadre du programme de réinsertion sociale mis en place par le secteur de la justice au profit des pensionnaires de cet établissement pénitentiaire, a indiqué le directeur de cette structure.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est à travers les différentes formules mises à la disposition des pensionnaires de l'établissement que le programme de réinsertion sociale et professionnelle a permis d'assurer la prise en charge, sur le plan éducatif et de la formation, de près de 60% de l'effectif, a souligné le directeur du centre à l'APS.

M. Hakim Benchadi a précisé que des efforts supplémentaires seront déployés dans un avenir proche en vue d'augmenter ce taux et permettre à d'autres détenus, désireux de suivre une formation ou un



enseignement à distance qui facilitera leur réinsertion dans la société. En outre, ce responsable fait état de l'ouverture au sein de cet établissement de plusieurs ateliers de formation professionnelle, couvrant une quinzaine de spécialités, signalant que l'effectif actuellement en formation avoisine les 1.300 détenus, dont certains vont assurer, une fois leur formation achevée, le fonctionnement des nombreux ateliers de confection d'habillement ou de réparation technique installés à l'intérieur de l'établissement. Une partie du produit sorti de ces ateliers de fabrication est vendu à

d'autres établissements pénitentiaires du pays, au même titre que la production de produits maraîchers et arboricoles, cultivée sur une exploitation agricole relevant de ce centre pénitentiaire où l'essentiel de la main-d'œuvre est puisé parmi les détenus. A l'issue de l'année scolaire 2010-2011, 77 détenus avaient, selon l'APS, passé avec succès les épreuves du BEM et 34 autres ont obtenu le Bac, alors que 12 pensionnaires ont pu décrocher leur diplôme d'étude approfondie (DEA), à la faveur de ce programme de réinsertion.

B. M.

LAGHOUAT, FORMATION POUR LA FEMME AU FOYER

Ouverture de trois sections

Trois sections de formation dans le domaine de l'artisanat ont été ouvertes en faveur de la femme au foyer dans les communes d'Aflou et Guelat Sidi Saâd, wilaya de Laghouat, à l'initiative de l'association "Nour" de couture traditionnelle, a indiqué la présidente de l'association. Ces structures, deux à Aflou et une à Guelat Sidi Saâd, devront dispenser à près de 300 femmes inscrites des cours théoriques et pratiques dans les métiers du dessin sur soie, de broderie traditionnelle et de pâtisserie, avant d'intro-

duire d'autres filières de formation, dont la couture de vêtements locaux, a expliqué Melle Fatima Chibani.

Pour l'accompagnement de ces femmes artisanes au terme de leur formation, des conventions ont été signées par l'association avec les établissements de la formation professionnelle, de la Chambre de l'artisanat et des métiers et de l'antenne locale de l'ANGEM, en vue de leur établir des titres de qualification devant permettre leur insertion dans le monde professionnel et l'écoulement de leurs produits, a pré-

senté la même responsable

Melle Chibani a fait état aussi de l'organisation, pour l'encouragement de ces femmes, d'exposition pour la promotion-vente des produits d'artisanat réalisés par ces femmes artisans lors de plusieurs manifestations tenues au niveau des wilayas de Bouira, Jijel, Blida et Sétif, en plus de la signature d'accords de jumelage avec d'autres associations actives dans le même domaine à travers le pays.

APS

CHLEF, SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT ET DES MÉTIERS

110 exposants présents



Plus de 110 exposants représentant une vingtaine de wilayas prennent part au Salon national de l'artisanat et des métiers, ouvert dimanche dernier à Chlef.

Organisée par la Chambre locale de l'artisanat et des métiers en collaboration avec la Direction du tourisme, cette manifestation, dont le coup d'envoi a été donné par les autorités de la wilaya, a pour objectif de valoriser et de promouvoir les produits de l'artisanat fabriqués à domicile et, en même temps, à les faire connaître au grand public. En plus de la poterie, de l'habillement, des tapis, des bijoux, des ustensiles en cuivre sculptés et des produits de confiserie, l'on y trouve également des jouets pour enfants fabriqués à domicile, des couffins et des paniers traditionnels ainsi que des œuvres d'art. Parallèlement, des journées d'étude sur les thèmes portant sur

"Le rôle du travail à domicile dans le développement local" et "L'accompagnement des détenus après leur libération dans le montage de micro-entreprises", sont prévues en marge de ce salon qui se poursuivra jusqu'au 22 novembre courant. Des produits de l'artisanat réalisés par des détenus ont été exposés dans un stand, a indiqué le président de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers. M. Bensalem Rédda a rappelé, à ce propos, que pas moins de 575 détenus de la wilaya de Chlef suivent une formation dans diverses activités de l'artisanat au sein des établissements pénitentiaires et ce, en application de la convention signée entre les ministres de la Justice et du Tourisme et la Direction générale des établissements pénitentiaires.

APS

BENI SAF, PROJET DE TÉLÉPHÉRIQUE

Lancement prochain d'une étude de faisabilité

Le directeur des transports de la wilaya d'Aïn Témouchent a annoncé qu'une étude de faisabilité concernant le projet de réalisation d'un téléphérique à Beni Saf sera lancée au cours de ce mois de novembre.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette étude, qui est confiée à l'entreprise du métro d'Alger, répondra aux possibilités de réaliser cet important projet qui redynamisera le secteur du transport urbain et tracera le corridor du futur téléphérique, a indiqué M. Saïd Sadate qui a ajouté que deux lignes sont proposées, reliant le quartier de Ghar El-Baroud à la ville et à la sortie de Beni Saf vers la gare ferroviaire proche de la route menant vers Aïn Témouchent.

L'entreprise du métro d'Alger a désigné le bureau d'étude, a précisé à l'APS le même responsable.

Dans le domaine du renforcement du transport urbain, la ville de Beni Saf a bénéficié de ce projet inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 et qui convient parfaitement à la configuration de la ville constituée de montées et de descentes montagneuses. C'est le cas, notamment, des quartiers Nahda (Boukourdan), Bouhmidj et Sidi-Boucif, situés sur les hauteurs de la cité minière, a souligné M. Sadate.

Selon l'APS, pour rejoindre les ser-



vices publics de la ville ou autres endroits, dont le port de pêche de la ville de Beni Saf, les habitants de ces quartiers doivent effectuer un grand détour. De par son relief abrupt, cette ville oblige la population de ces cités soit d'attendre un moyen roulant ou emprunter les escaliers.

Ce moyen de transport contribuera également à la redynamisation du secteur du

tourisme au niveau de cette cité balnéaire qui reçoit de nombreux estivants.

C'est pour améliorer également les conditions de déplacement des usagers, notamment des travailleurs exerçant à Aïn Témouchent, que la ligne de chemin de fer reliant Beni Saf au chef-lieu de wilaya sera exploitée pour le transport urbain.

B. M.

ANNABA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

400 ruches pleines attribuées à de jeunes exploitants



Au moins 400 ruches pleines viennent d'être distribuées à une vingtaine de jeunes exploitants structu-

rés dans des coopératives de la filière apicole dans la wilaya de Annaba, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA).

Cette opération entre dans le cadre du programme de renouveau rural et de promotion de la production de miel, a précisé M. Cherif Maghmouli, indiquant que les bénéficiaires de ces ruches ont suivi une formation en vue de leur permettre de développer l'élevage apicole et de maîtriser cette activité qui constitue une source de revenus. Avec les investissements projetés d'ici fin 2012 dans la filière apicole, le nombre total de ruches va atteindre 16.360 unités réparties à travers les zones montagneuses et les communes rurales de la wilaya, a ajouté le même responsable, faisant état de la création d'une coopérative apicole chargée d'apporter aide et assistance technique aux exploitants en matière de conduite de l'élevage des abeilles.

La production de miel a atteint, en 2011, près de 600 quintaux, en légère hausse par rapport à celle obtenue durant l'exercice précédent, a révélé M. Maghmouli, notant que le nombre d'apiculteurs, qui était de 172 personnes en 2000, est passé à plus de 2.000 en 2011 dans cette wilaya.

Des chiffres qui placent la wilaya d'Annaba en bonne position pour atteindre les niveaux de rendement prévus dans le cadre des contrats de performance.

APS

GUELMA

Difficultés dans la gestion des déchets ménagers

Les 34 communes de la wilaya de Guelma rencontrent "d'énormes difficultés" pour gérer les déchets ménagers déversés dans 58 décharges sauvages, a indiqué le directeur de l'Environnement à l'APS. Selon M. Saber Khelfallah, "aucune commune de la wilaya n'échappe à ce problème dû au manque de moyens humains et financiers, à l'absence de matériel adéquat, mais également au peu de civisme de nombreux citoyens". La wilaya de Guelma, qui compte 500.000 habitants, génère plus de 1.000 m³ de déchets ménagers par jour, a indiqué le même responsable, soulignant que les employés de voirie sont au nombre de 403 pour la collecte des ordures et 303 pour le balayage des rues. En matière d'équipements, la wilaya ne dispose que de 29 camions, 62 tracteurs et 11 bennes tasseuses. M. Khelfallah a également déploré le fait que le Centre d'enfouissement technique (CET) de Boukerkar, achevé depuis 2004, n'est toujours pas mis en service en raison de réserves techniques émises par des experts étrangers. Il a souligné dans ce contexte que la concrétisation du plan directeur communal de gestion des déchets urbains, en étude technique dans 18 communes, est à même de couvrir, à terme, une importante partie du déficit enregistré en la matière.

KHENCHELA

Formation pour 700 femmes au foyer

Quelque 700 femmes au foyer se sont inscrites depuis octobre dernier à Khenchela pour suivre différentes formations professionnelles, a indiqué la Direction du secteur. Cet intérêt des femmes au foyer pour l'apprentissage d'un métier adapté à leur condition s'explique par la «possibilité que leur ouvrent les certificats obtenus pour l'accès aux dispositifs de soutien à la création de micro-entreprises, ainsi que ceux initiés dans le cadre du programme des ménages productifs». Le nombre des femmes inscrites lors de la session d'octobre dans les centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Khenchela, Chechar, Kaïs et Babar, constitue un "record" dès lors qu'il dépasse de 140 celui enregistré à la même période de l'année écoulée. Les métiers sollicités pour ces formations qui durent six mois sont la pâtisserie, la pâtisserie traditionnelle, la couture et la coiffure dames. Les crédits non rémunérés accordés par l'Agence nationale de gestion des microcrédits (Angem) sont les plus sollicités par les femmes au foyer. Plus de 4.000 demandes de crédits, toutes formules confondues, ont été déposées à l'ANGEM de Khenchela, selon les responsables de l'Agence.

SKIKDA

2^e phase des fouilles archéologiques

La seconde phase de l'opération de fouilles archéologiques sur le site de Khemakhem, dans la commune de Ouled Hebaba (Sud de Skikda) a débuté mercredi dernier mettant à contribution des spécialistes du Centre national de recherches archéologiques (CNRA), a indiqué la Direction de la culture. Selon Mlle Ghania Chekrit, responsable du service de la conservation du patrimoine, des ossements, des fragments de poterie et des vestiges de maisons ont été découverts "fortuitement" en avril dernier sur ce site qui s'est avéré, après prospection, "beaucoup plus vaste" que ce qui avait été estimé lors de la première phase des fouilles. Cette seconde phase de fouilles devra durer une quinzaine de jours sous la direction et la supervision de deux chargés d'études au CNRA, à savoir MM. Samir Kheloufi et Lyès Arifi.

APS

BENI SAF, PROJET DE TÉLÉPHÉRIQUE

Lancement prochain d'une étude de faisabilité

Le directeur des transports de la wilaya d'Aïn Témouchent a annoncé qu'une étude de faisabilité concernant le projet de réalisation d'un téléphérique à Beni Saf sera lancée au cours de ce mois de novembre.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette étude, qui est confiée à l'entreprise du métro d'Alger, répondra aux possibilités de réaliser cet important projet qui redynamisera le secteur du transport urbain et tracera le corridor du futur téléphérique, a indiqué M. Saïd Sadate qui a ajouté que deux lignes sont proposées, reliant le quartier de Ghar El-Baroud à la ville et à la sortie de Beni Saf vers la gare ferroviaire proche de la route menant vers Aïn Témouchent.

L'entreprise du métro d'Alger a désigné le bureau d'étude, a précisé à l'APS le même responsable.

Dans le domaine du renforcement du transport urbain, la ville de Beni Saf a bénéficié de ce projet inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 et qui convient parfaitement à la configuration de la ville constituée de montées et de descentes montagneuses. C'est le cas, notamment, des quartiers Nahda (Boukourdan), Bouhmidj et Sidi-Boucif, situés sur les hauteurs de la cité minière, a souligné M. Sadate.

Selon l'APS, pour rejoindre les ser-



vices publics de la ville ou autres endroits, dont le port de pêche de la ville de Beni Saf, les habitants de ces quartiers doivent effectuer un grand détour. De par son relief abrupt, cette ville oblige la population de ces cités soit d'attendre un moyen roulant ou emprunter les escaliers.

Ce moyen de transport contribuera également à la redynamisation du secteur du

tourisme au niveau de cette cité balnéaire qui reçoit de nombreux estivants.

C'est pour améliorer également les conditions de déplacement des usagers, notamment des travailleurs exerçant à Aïn Témouchent, que la ligne de chemin de fer reliant Beni Saf au chef-lieu de wilaya sera exploitée pour le transport urbain.

B. M.

ANNABA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

400 ruches pleines attribuées à de jeunes exploitants



Au moins 400 ruches pleines viennent d'être distribuées à une vingtaine de jeunes exploitants structu-

rés dans des coopératives de la filière apicole dans la wilaya de Annaba, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA).

Cette opération entre dans le cadre du programme de renouveau rural et de promotion de la production de miel, a précisé M. Cherif Maghmouli, indiquant que les bénéficiaires de ces ruches ont suivi une formation en vue de leur permettre de développer l'élevage apicole et de maîtriser cette activité qui constitue une source de revenus. Avec les investissements projetés d'ici fin 2012 dans la filière apicole, le nombre total de ruches va atteindre 16.360 unités réparties à travers les zones montagneuses et les communes rurales de la wilaya, a ajouté le même responsable, faisant état de la création d'une coopérative apicole chargée d'apporter aide et assistance technique aux exploitants en matière de conduite de l'élevage des abeilles.

La production de miel a atteint, en 2011, près de 600 quintaux, en légère hausse par rapport à celle obtenue durant l'exercice précédent, a révélé M. Maghmouli, notant que le nombre d'apiculteurs, qui était de 172 personnes en 2000, est passé à plus de 2.000 en 2011 dans cette wilaya.

Des chiffres qui placent la wilaya d'Annaba en bonne position pour atteindre les niveaux de rendement prévus dans le cadre des contrats de performance.

APS

GUELMA

Difficultés dans la gestion des déchets ménagers

Les 34 communes de la wilaya de Guelma rencontrent "d'énormes difficultés" pour gérer les déchets ménagers déversés dans 58 décharges sauvages, a indiqué le directeur de l'Environnement à l'APS. Selon M. Saber Khelfallah, "aucune commune de la wilaya n'échappe à ce problème dû au manque de moyens humains et financiers, à l'absence de matériel adéquat, mais également au peu de civisme de nombreux citoyens". La wilaya de Guelma, qui compte 500.000 habitants, génère plus de 1.000 m³ de déchets ménagers par jour, a indiqué le même responsable, soulignant que les employés de voirie sont au nombre de 403 pour la collecte des ordures et 303 pour le balayage des rues. En matière d'équipements, la wilaya ne dispose que de 29 camions, 62 tracteurs et 11 bennes tasseuses. M. Khelfallah a également déploré le fait que le Centre d'enfouissement technique (CET) de Boukerkar, achevé depuis 2004, n'est toujours pas mis en service en raison de réserves techniques émises par des experts étrangers. Il a souligné dans ce contexte que la concrétisation du plan directeur communal de gestion des déchets urbains, en étude technique dans 18 communes, est à même de couvrir, à terme, une importante partie du déficit enregistré en la matière.

KHENCHELA

Formation pour 700 femmes au foyer

Quelque 700 femmes au foyer se sont inscrites depuis octobre dernier à Khenchela pour suivre différentes formations professionnelles, a indiqué la Direction du secteur. Cet intérêt des femmes au foyer pour l'apprentissage d'un métier adapté à leur condition s'explique par la «possibilité que leur ouvrent les certificats obtenus pour l'accès aux dispositifs de soutien à la création de micro-entreprises, ainsi que ceux initiés dans le cadre du programme des ménages productifs». Le nombre des femmes inscrites lors de la session d'octobre dans les centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Khenchela, Chechar, Kaïs et Babar, constitue un "record" dès lors qu'il dépasse de 140 celui enregistré à la même période de l'année écoulée. Les métiers sollicités pour ces formations qui durent six mois sont la pâtisserie, la pâtisserie traditionnelle, la couture et la coiffure dames. Les crédits non rémunérés accordés par l'Agence nationale de gestion des microcrédits (Angem) sont les plus sollicités par les femmes au foyer. Plus de 4.000 demandes de crédits, toutes formules confondues, ont été déposées à l'ANGEM de Khenchela, selon les responsables de l'Agence.

SKIKDA

2^e phase des fouilles archéologiques

La seconde phase de l'opération de fouilles archéologiques sur le site de Khemakhem, dans la commune de Ouled Hebaba (Sud de Skikda) a débuté mercredi dernier mettant à contribution des spécialistes du Centre national de recherches archéologiques (CNRA), a indiqué la Direction de la culture. Selon Mlle Ghania Chekrit, responsable du service de la conservation du patrimoine, des ossements, des fragments de poterie et des vestiges de maisons ont été découverts "fortuitement" en avril dernier sur ce site qui s'est avéré, après prospection, "beaucoup plus vaste" que ce qui avait été estimé lors de la première phase des fouilles. Cette seconde phase de fouilles devra durer une quinzaine de jours sous la direction et la supervision de deux chargés d'études au CNRA, à savoir MM. Samir Kheloufi et Lyès Arifi.

APS

LIBYE

Report de 48 heures l'annonce du nouveau gouvernement

L'annonce du nouveau gouvernement libyen a été reportée de 48 heures au plus tard, a annoncé dimanche le vice-président et porte-parole du Conseil national de transition (CNT), Abdelhafidh Ghoga. Le CNT avait indiqué auparavant que le Premier ministre du gouvernement de transition Abdel Rahim al-Kib annoncerait dimanche la formation du nouveau gouvernement qui va assurer la gestion du pays dans cette période de transition en Libye. "Il était prévu que le Premier ministre par intérim Abdel Rahim al-Kib présente son gouvernement aujourd'hui. Mais il a demandé au CNT un délai de 48 heures maximum", a déclaré M. Ghoga lors d'une conférence de presse. M. Ghoga a assuré que l'annonce du gouvernement transitoire sera faite "dans les délais" fixés par une déclaration constitutionnelle rédigée par le CNT, soit un mois après la "libération" du pays, proclamée le 23 septembre

TUNISIE

Le Dr Marzouki, premier président post-Ben Ali

C'est un opposant de longue date au régime de Ben Ali qui devient aujourd'hui le premier président de la Tunisie démocratique. Médecin et ancien dirigeant de la Ligue des droits de l'Homme tunisienne, Moncef Marzouki, 66 ans, a longtemps vécu en exil à Paris avant de rentrer à Tunis en janvier, juste après la chute de Ben Ali. Lors des élections du 23 octobre, son parti, le Congrès pour la République (gauche), a créé la surprise en arrivant second, derrière les islamistes d'Ennahda. Ce qui justifie en partie sa nomination, même s'il ne sera président que pendant une période d'un an, au cours de laquelle l'assemblée élue le 23 octobre rédigera une nouvelle Constitution. Intellectuel brillant et courageux, Marzouki n'a pas hésité à négocier avec les islamistes qu'il connaît depuis les années de lutte clandestine contre Ben Ali. Reste à savoir si le docteur Marzouki saura être l'arbitre des passions et des divisions entre laïcs et religieux dans la nouvelle Tunisie.

BIRMANIE

Aung San Suu Kyi se présentera aux législatives

La chef de file de l'opposition birmane Aung San Suu Kyi, dont le parti dissous s'est officiellement ré-enregistré, "a l'intention" d'être personnellement candidate lors d'une prochaine législative partielle, a indiqué lundi un porte-parole. "Mme Suu a dit qu'elle avait l'intention de participer aux élections", a indiqué Nyan Win, confirmant ainsi des déclarations faites vendredi par la lauréate du prix Nobel de la paix sur des partielles attendues dans les mois à venir. La Ligue nationale pour la démocratie (LND) avait décidé vendredi de revenir dans la légalité et de présenter des candidats dans 48 élections partielles, un an et demi après sa dissolution suite à l'annonce du boycott du scrutin de novembre 2010. La dissidente, véritable icône de la lutte pour la démocratie dans son pays et dans le monde, avait alors appelé ses camarades à disputer les sièges dans "toutes les circonscriptions". **APS**

L'EGYPTE RENOUVE AVEC LA PROTESTA

Les affrontements font treize morts Place Tahrir

Des milliers d'Égyptiens ont occupé la place Tahrir dans la nuit de dimanche à lundi, au Caire, après avoir repoussé la police. De violents affrontements ont fait 13 morts dimanche, dont au moins quatre par balles réelles. Un homme avait déjà été tué samedi sur la Place Tahrir.

Des manifestants défilaient également à el-Arich, dans le Sinaï, et à Ismaïlia, sur le canal de Suez, tandis que des heurts ont éclaté à l'issue des funérailles d'un jeune homme tué samedi à Alexandrie (nord), selon l'agence officielle Mena, rapporte le journal *le Point*. Tôt lundi matin, l'imam de la mosquée Omar Makram sur Tahrir, cheikh Mazhar Chahine, a assuré à la télévision publique être parvenu à un accord avec les forces de l'ordre, affirmant que le calme était revenu sur la place.

Il a expliqué avoir rencontré une délégation de l'armée et des forces de l'ordre afin de mettre en place cet accord qui prévoit, notamment, un cessez-le-feu.

Durant la nuit, des contestataires ont lancé des pierres et des cocktails Molotov en direction des policiers, dont certains, positionnés sur le toit d'un immeuble à proximité du ministère de l'Intérieur, proche de la place Tahrir, répliquaient avec des tirs de fusils et de balles de caoutchouc, a rapporté un journaliste de l'AFP.

Ces affrontements, rappelant les scènes de la révolte contre le régime au début de l'année, ont débuté samedi au lendemain d'une manifestation place Tahrir de dizaines de milliers de personnes.

Fortes tensions à l'approche des élections législatives

Cette démonstration de force, menée par les islamistes, vise à réclamer le retrait d'une déclaration constitutionnelle présentée par le gouvernement, qui exemptait en particulier le budget de l'armée de tout contrôle parlementaire. L'armée s'est engagée à rendre le pouvoir aux civils après



l'élection d'un nouveau président. La date de la présidentielle, qui doit suivre les législatives, n'est toutefois pas encore connue, ce qui suscite de nombreuses craintes de voir les militaires s'accrocher au pouvoir.

Ces troubles ont relancé les craintes que les élections législatives, qui doivent débuter le 28 novembre et s'étaler sur plu-

sieurs mois, ne soient émaillées de violences. Il s'agit du premier scrutin depuis la chute de Hosni Moubarak. L'armée a dit "regretter" les événements actuels, appelant le gouvernement à rencontrer les forces politiques pour y mettre fin, tout en réaffirmant s'en tenir au calendrier électoral établi, dans un communiqué lu dans la soirée à la télévision publique.

MAROC

Le Mouvement du 20 février appelle au boycott des législatives

Environ 2.000 personnes ont bravé la pluie ininterrompue pour prendre part, dimanche en fin d'après-midi, à une marche dans le centre de Rabat afin d'appeler au boycott des élections législatives anticipées prévues vendredi prochain au Maroc, a-t-on constaté sur place.

Répondant à l'appel du Conseil national d'appui au Mouvement du 20 février (CNAM20), les manifestants ont notamment scandé, durant plus de deux heures, "Non aux élections-mascarade", "Nous ne voterons pas, nous ne voterons pas", "Liberté, dignité, justice sociale" et "Vive le peuple". Sur des banderoles soulevées par des manifestants, on pouvait lire "Écoutez nos voix avant de les compter", "Boycott populaire des élections makhzaniennes" et "Le Mouvement du 20 février boycotte les élections". Dans une déclaration à l'APS, M. Mohamed El-Moussayir, membre de la coordination de Rabat, a indiqué que "le mouvement a pris la déci-

sion de boycotter les législatives car celles-ci visaient à adopter les dispositions de la Constitution du 1er juillet dernier, qui n'émane pas de la volonté populaire". "Nous boycottons ces élections parce que nous ne voyons aucun changement, ni dans le système politique ni dans la classe politique", a-t-il affirmé en ajoutant que "le but de cette manifestation est de réitérer également nos revendications de changement dans les domaines politique, social et économique, qui n'ont pas été satisfaites". Plusieurs autres manifestations étaient prévues dans l'ensemble des villes marocaines en particulier à Casablanca, Tanger, Safi, Marrakech, Agadir, Fès et El-Hoceima, a-t-on appris auprès du Mouvement.

L'objectif de ces marches est d'exprimer "la volonté du mouvement, de continuer le combat jusqu'à la satisfaction de ses objectifs : dignité, liberté, démocratie, justice sociale et respect des droits humains pour l'ensemble des citoyennes

et citoyens", avait souligné le CNAM20 dans son appel à manifestations pacifiques. Le Mouvement du 20 février tire son appellation de la date des premières grandes marches, il y a exactement neuf mois, pour revendiquer des changements profonds au Maroc, notamment l'instauration d'une monarchie parlementaire et l'adoption d'une constitution démocratique. Les dernières législatives au Maroc remontent à septembre 2007. L'avancement de la date des élections législatives, qui devaient en principe se tenir à l'automne 2012, est dû à l'adoption de la nouvelle loi fondamentale, le 1er juillet dernier.

Proposée par le roi Mohammed VI, la nouvelle Constitution élargit, peu ou prou, le rôle du Premier ministre qui devient le chef du gouvernement, issu du parti vainqueur aux élections législatives, mais elle préserve, cependant, la prééminence du souverain sur la vie politique.

APS

«RENAULT QUALITY MADE»

La qualité affichée

Page 12

RENAULT QUALITY MADE

● MOTO SPORT

Suzuki se retire du championnat du monde de MotoGP

Page 12

● ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

11 morts et 418 blessés dans des accidents de la route en une semaine

Page 13



CONTRÔLE TECHNIQUE
**15 millions
de véhicules
contrôlés
depuis 2003**

Page 13

«RENAULT QUALITY MADE»

La qualité affichée

A partir de la fin de cette année 2011, le constructeur français Renault va adopter un nouveau logo dans ses messages publicitaires. Il s'agit du logo «Renault Quality Made».

À travers une plaque murale carrée solidement fixée par quatre vis, Renault annonce l'arrivée d'un nouvel élément dans son identité de marque globale. Avec cette plaque rappelant l'industrie automobile où l'acier est une matière brute que l'on s'efforce de travailler, la marque au losange met au diapason la qualité du produit Renault et renforce l'image de la solidité du produit Renault auprès du public et des clients. Pour renforcer cela, Renault se base, en plus de la qualité de ses modèles, sur un rapport de l'ADAC, le réputé Automobile Club Allemand, qui site Renault comme «une référence en Allemagne et en Europe en matière de fiabilité des véhicules entre un et six ans de roulage».



Ce rapport distribué à 13 millions d'exemplaires ajoute que «les véhicules Renault, dont Mégane III, porte-drapeau qualité de la marque, sont considérés comme bons voire excellents en fiabilité à partir de 2006». Pour Jean-Pierre Vallade, directeur qualité : «En 2011, Renault est fier de sa qualité de produits comme de services et n'hésite pas à l'afficher. Notre nouvelle signature publicitaire «Renault Quality

Made» en est un symbole fort. Elle est là pour rappeler en permanence la mobilisation de tous les métiers de l'entreprise pour que nos produits soient à la hauteur des attentes de nos clients». Pour sa part, le patron de Renault Algérie, M. Stéphane Galoustian a déclaré : «La qualité de service est un levier sur lequel nous avons misé depuis l'installation de Renault en Algérie en 1998. Nous

avons tout mis en œuvre pour offrir à nos clients une qualité de service digne du constructeur que nous représentons. Ainsi, en 2006, nous avons déployé le Plan d'Excellence Renault - 4 dans tout le réseau Renault aussi bien en vente qu'en après-vente. Les résultats sont éloquentes, puisqu'en 6 ans, nous avons progressé de 20 points en vente et 15 points en APV. Aujourd'hui, 9 clients sur 10 recommandent nos ateliers et 9 clients sur 10 recommandent nos shows-rooms». Il est à signaler que la filiale algérienne de Renault a formé son réseau depuis 2005 pour ancrer de façon durable la notion de qualité de service à ses clients, laquelle est essentielle pour fidéliser ses clients et générer de la préférence à la marque. Selon une enquête menée par un cabinet extérieur, à la fin septembre 2011, 89% des clients de la marque recommandent Renault Algérie pour la qualité de son service APV et 90% de ses clients pour la qualité de son service en vente. Renault Algérie mise sur des processus rigoureux et de larges dispositifs de formation des collaborateurs du réseau tout au long des années à venir.

MOTO SPORT

Suzuki se retire du championnat du monde de MotoGP

Le constructeur japonais Suzuki a annoncé, samedi, qu'il se retirait du championnat du monde de MotoGP en raison de problèmes économiques mais qu'il reviendra peut-être à la compétition en 2014. «Ce retrait provient principalement de la récession dans les pays développés, d'une dépréciation historique du yen japonais et de la répétition de désastres naturels», a indiqué la direction de Suzuki dans un communiqué diffusé sur le site Internet de MotoGP.

«Gardant en tête l'idée de revenir en MotoGP en 2014, Suzuki va maintenant se consacrer au développement d'une machine compétitive pour cette catégorie», a poursuivi le communiqué. Toujours selon Suzuki, les firmes automobiles japonaises, ainsi que d'au-

tres fabricants, ont été touchées par des fermetures temporaires ou des réductions de leur production à la suite du tremblement de terre et du tsunami qui ont frappé le nord-est du Japon en mars dernier et des inondations en Thaïlande, lesquelles ont perturbé l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Le directeur de l'équipe Rizla Suzuki Paul Denning, qui a encouragé la firme à continuer à courir en MotoGP, a déclaré sur son compte Twitter que «c'est maintenant tristement officiel, Suzuki ne participera pas au MGP en 2012/2013». Les observateurs s'attendaient à ce que la firme japonaise se retire du championnat ayant déjà perdu son pilote, Alvaro Bautista, qui évoluera chez Gresini Honda la saison prochaine en remplacement de l'Italien

Marco Simoncelli, mort en course lors du Grand Prix de Malaisie. L'Espagnol a fini la saison 2011 à la 13e place.

Rizla Suzuki avait testé l'ancien pilote de Ducati, Randy de Puniet la semaine dernière à Valence. Cependant, les rumeurs sur un retrait imminent de la firme s'étaient renforcées après que Suzuki n'eut pas rejoint Honda, Ducati et Yamaha lors des tests publics des motos 1.000 cc pour la prochaine saison. Suzuki a remporté sa dernière course de MotoGP en 2007 avec la victoire de l'Australien Chris Vermeulen au Grand Prix de France. La firme a produit cinq champions du monde du temps des 500 cc : Barry Sheene (1976, 1977), Marco Lucchinelli (1981), Franco Uncini (1982), Kevin Schwantz (1993) et Kenny Roberts Jr. (2000).

GENERAL MOTORS

Le géant de l'automobile ouvre une usine de moteurs en Ouzbékistan

Le constructeur automobile américain General Motors (GM) a annoncé, mardi, qu'il ouvrait une usine de moteurs en Ouzbékistan avec son partenaire local, UzAvtoanoat.

«Nous avons ouvert aujourd'hui une usine de moteurs dernier cri à Tachkent, à 400 kilomètres du site de fabrication du groupe à Asaka (est du pays)», indique GM dans un communiqué.

Le constructeur détient 52% dans la coentreprise GM Powertrain Uzbekistan et UzAvtoanoat 48%. Selon le groupe, l'usine produira des moteurs économiques en carburant Ecotec 1.2L et 1.5L destinés aux petites voitures de GM vendues dans le monde, comme la Chevrolet Spark mini.

INDUSTRIE AUTOMOBILE
EN ALGÉRIE

La SNVI achète pour 4 millions d'euros par an de pièces de rechange

La valeur globale des pièces de rechange livrées annuellement par les sous-traitants nationaux à la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) avoisine les 4 millions d'euros, a indiqué, lundi à Alger, le président de l'Union professionnelle de l'industrie automobile et mécanique (UPIAM), M. Brahim Bendris.

«Ces sous-traitants ont réussi à fabriquer des pièces pour le montage de véhicules industriels, ce qui démontre le professionnalisme des entreprises algériennes dans ce domaine», a précisé M. Bendris à la presse en marge de l'assemblée générale de l'UPIAM, qui regroupe près de 70 membres des secteurs public et privé. Il s'agit «d'un gain gagné sur la facture des importations de pièces de rechange mécaniques destinées à la SNVI», a-t-il soutenu. Les membres de l'UPIAM participeront également à la fabrication d'équipements pour le montage de véhicules industriels et utilitaires dans le cadre des projets de partenariats envisagés avec des entreprises étrangères. Pour le P-DG de la SNVI, M. Mokhtar Chahboub, ces projets feront appel à des sous-traitants nationaux en termes de fabrication de la pièce de rechange nécessaire pour le montage de véhicules avec un taux d'intégration industrielle de 20 à 30%. Selon lui, «il n'existait pas de sous-traitants dans ce domaine auparavant parce qu'il n'y avait pas d'offre sur le marché national». La SNVI fabrique entre 3.000 et 4.000 véhicules par an, une offre qui n'était pas suffisante, pour lui, pour développer la sous-traitance industrielle dans ce secteur. Cette entreprise publique envisage de fabriquer à moyen terme près de 200.000 véhicules par an, ce qui permettra de développer un tissu industriel de la sous-traitance, a-t-il expliqué. M. Chahboub a indiqué, par ailleurs, que près de 350 sous-traitants activent dans le domaine de la fabrication des équipements d'automobiles et de véhicules industriels, préconisant l'accompagnement de ces industriels en termes de formation.

POLLUTION ENVIRONNEMENTALE

Le GPL/C : «une solution propre»

La pollution de l'air en milieu urbain par les transports et les mesures à prendre pour la généralisation de l'utilisation des carburants propres ont été le thème d'un atelier régional. Les carburants propres peuvent être le GPL/C (gaz propane liquéfié carburant), le GNC (gaz naturel carburant), l'essence sans plomb ou le gasoil sans soufre. Selon le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, l'une des causes de la pollution de l'air en milieu urbain reste la «densité» du réseau routier qui supporte le trafic d'un parc automobile en croissance constante, utilisant le plus souvent des carburants polluants. L'Algérie a encouragé dès les années 1980 l'émergence de produits de substitutions propres, à savoir le GPL/C et le GNC. La consommation du GPL/C n'a cessé de croître depuis, suite à l'extension du réseau et des points de conversion ainsi qu'à l'ouverture à partir de 1995 de l'activité de conversion des véhicules à l'initiative des opérateurs privés et de NAF-TAL. Au cours des cinq dernières années, le taux de croissance moyen de la consommation est supérieur à 10% par an. La demande de GPL/C a progressé de 170.000 tonnes en 2003 à plus de 340.000 tonnes en 2008 avec un réseau de plus de 400 points de vente à la fin de la même année.

CONTRÔLE TECHNIQUE

15 millions de véhicules contrôlés depuis 2003

Quinze millions de véhicules ont été contrôlés depuis 2003 par l'Établissement national de contrôle technique automobile (Enacta) à travers le territoire national, a indiqué, jeudi à Alger, le directeur général de cet établissement, M. Abdellah Leghreb.

Les 300 agences opérationnelles de l'Enacta ont effectué «quinze millions de contrôles de 2003 à ce jour», a déclaré M. Leghreb, lors de l'atelier sous-régional sur la pollution de l'air en milieu urbain par les transports organisé mercredi et jeudi à Alger.

Ces contrôles ont impliqué l'immobilisation de plus de 200.000 véhicules et la soumission à contre-visite de près de 500.000 véhicules dont un tiers (1/3) pour des défauts en rapport avec leurs niveaux de pollution jugés excessifs, a-t-il précisé.

Le directeur général de l'Enacta a mis en exergue, à cette occasion, l'impact du contrôle technique automobile sur la réduction des émissions des effluents gazeux. «Il s'agit de mettre hors d'état de nuire autant de véhicules qui constituent des générateurs de pollution pour les personnes et l'environnement», a-t-il expliqué.



Outre la lutte contre les accidents de la route, le contrôle technique vise également à réduire la pollution par les mesures de contrôle du niveau de rejet des fumées et des gaz à travers l'utilisation d'équipements appropriés, a ajouté M. Leghreb. L'objectif de ces mesures est de neutraliser les

véhicules dépassant les seuils limites prescrits par la réglementation en vigueur, a-t-il indiqué, mettant en avant le fait que la pollution de l'environnement est devenue par la force des choses «l'affaire de tous» et appelle à un changement dans le comportement de tout un chacun.

PROMOTION «20 JOURS CHRONO» CHEZ SAÏDA CITROËN

Nouvelle promotion sur le Jumper



À l'approche de la fin de l'année, Saïda Citroën met le paquet en proposant des remises commerciales conséquentes sur sa gamme. Ainsi, les futurs clients de la

fourgon Citroën Jumper est, donc, en promotion chez Saïda Citroën dans le cadre de la promotion de fin d'année de l'entreprise intitulée «20 jours chrono». Saïda Citroën annonce que son fourgon Jumper est proposé avec une remise sur son tarif catalogue allant jusqu'à 100.000 dinars. Dans la partie VP, la série limitée Berlingo Sylver Edition pour sa part est touchée par des rabais allant jusqu'à 130.000 dinars. Mettant en avant la disponibilité immédiate des modèles de la gamme Citroën, Saïda Citroën annonce aussi qu'à l'occasion de la campagne «20 jours chrono», la C3 est tarifée à partir de 1.185.000 dinars au moment où la nouvelle C4 est désormais à partir de 1.549.000 dinars. Les nouveaux acquéreurs des modèles de la gamme Citroën, lors de cette promotion et dont les commandes ont été faites avant la fin 2011, seront d'autant plus gâtés par Saïda Citroën qui leur offrira une assurance tous risques d'une année.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

11 morts et 418 blessés en une semaine



Onze personnes sont mortes et 418 ont été blessées dans 346 accidents de la route survenus du 9 au 16 novembre à travers le territoire national, indique jeudi un bilan de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Le bilan fait ressortir une hausse du nombre de victimes (+6), du nombre d'accidents (+151) et du nombre de blessés (+180) par rapport à la semaine précédente, selon la même source qui précise que le facteur humain «est la première cause des accidents». La DGSN indique, en outre, qu'en dépit de la hausse du nombre d'accidents et de ses conséquences, elle poursuivra avec détermination, dans le cadre de ses campagnes de sensibilisation, ses programmes de prévention et mesures dissuasives, ainsi que ses appels à la prudence aussi bien en direction des usagers que des automobilistes, pour mettre fin à ce fléau.



ACCUSÉ

levez-vous !



TENTATIVE DE MEURTRE

Délires morbides

L'affaire qui va suivre, et qui a été traitée par la cour d'Alger ces derniers jours, montre, si besoin est, que même chez soi, on peut être poignardé en plein sommeil. Et par qui ? Par son propre frère ! Incroyable.

KAMEL AZIOUALI

Aziz dormait profondément lorsqu'il ressentit une très grande douleur au niveau de l'épaule. Il ouvrit les yeux et il se demanda si ce qu'il voyait était la réalité où les bribes d'un cauchemar tellement fort qu'il avait empiété sur la réalité. Il avait vu Hamid, son frère aîné, en train de tenter de le tuer avec un couteau de cuisine. Dans un grand effort désespéré, il le repoussa mais celui-ci eut le temps de lui donner deux autres coups. L'un l'avait touché à la main et l'autre à la poitrine, non loin du cœur. Aziz hurla de toutes ses forces, ce qui effraya un peu son frère qui donna alors l'impression de s'arracher à une espèce d'emprise diabolique. Il profita alors de ce petit moment de flottement et alla se réfugier dans la salle de bains qu'il verrouilla de l'intérieur. Sa mère et sa jeune sœur se réveillèrent, virent Hamid avec un couteau ainsi que des flaques de sang par terre et elles se mirent à crier. Les voisins accoururent. Il était presque 4h du matin en cette journée du 22 juillet 2011. Les voisins demandèrent à Aziz de sortir de la salle de bains et sa mère et sa sœur dès qu'elles l'eurent vu, hurlèrent de plus belle. Il avait tout le corps en sang.

- Mon frère a voulu me tuer ! Il a voulu me tuer ! se mit à pleurer Aziz. Et où est-il maintenant ?

Un voisin lui répondit :



- Je l'ai croisé dans les escaliers...il avait un couteau à la main. J'ai même eu très peur. J'ai cru qu'il allait s'en prendre à moi. Mais il ne m'a même pas regardé. En fait...il avait un regard étrange... ses yeux étaient ouverts mais il avait l'air aveugle. Comme s'il était possédé par un démon.

Pendant que deux voisins avaient emmené Aziz de toute urgence à l'hôpital le plus près où il subit deux interventions, Hamid se rendit au poste de police de Gué de Constantine où il tint des propos incroyables :

- J'ai tué mon frère ! il fallait que je le tue parce que c'est un mécréant. J'ai entendu une voix qui me demandait de le tuer.

C'est Dieu qui me parlait et qui me demandait de le tuer pour qu'il ne fasse plus de mal à personne ! D'ailleurs, pendant que la voix me parlait, il y eut un séisme...

- Effectivement, il y a eu une petite secousse tout à l'heure, répondit un des agents de police... Et d'après toi, cette secousse c'était Dieu qui entrait en contact avec toi pour te demander de tuer ton frère ?

- Oui, bien sûr ! Même le président de la République a voulu me contacter. Je ne sais pas ce qu'il me voulait. J'attends qu'il me rappelle ; je n'ai pas son numéro de téléphone...

Le jeune homme de 28 ans fut arrêté et

des policiers se rendirent à l'adresse qu'il leur avait indiquée.

A la suite de leur enquête, les policiers apprirent que Hamid avait toujours eu des problèmes d'ordre psychologique qu'il avait tenté de vaincre en consommant de la drogue. Il avait même passé quelques semaines à l'hôpital Frantz-Fanon de Blida où il avait suivi une cure pour se débarrasser de sa dépendance vis-à-vis de la drogue. Mais cela n'avait rien donné. Il avait vite fait de rechuter. Sur le plan professionnel, Hamid avait toujours été instable. Il ne pouvait pas garder un emploi plus de quelques jours parce qu'il était à chaque fois convaincu que ses collègues de travail complotaient contre lui. On lui conseilla de se consacrer à la lecture du Coran...et c'est là où il s'était mis à entendre des voix et à se prendre pour un Elu et un Illuminé. Son frère cadet, il le haïssait parce qu'il était exactement son contraire. Aziz n'avait jamais touché à la drogue, avait suivi des études et travaillait sans avoir de problème avec qui que ce soit.

Un expert avait examiné Hamid et avait conclu qu'il n'était pas «si fou que cela».

Sur cette base, la peine de 20 ans de prison fut requise par la cour d'Alger à son encounter pour tentative de meurtre contre son propre frère.

K. A.

CAMBRIOLAGE

En guise de preuve d'amour...

Les Toubous sont une ethnie du Tchad. Le père avant d'accorder la main de sa fille à un prétendant, il lui demande de commettre un vol sans se faire prendre. Généralement, il s'agit de voler un mouton, un bouc, une chèvre, voire même un taureau. Ce vol a pour but de rassurer le père de la fille. Ce serait la preuve que le futur mari de sa fille peut la nourrir en toutes circonstances. C'est un peu ce qui s'est passé chez nous dans l'affaire qui va suivre. Sauf que ce n'est pas le beau-père qui impose une épreuve au jeune homme mais... la fiancée.

Houria et Abdelkader sont fiancés depuis plus d'une année. Il était question qu'ils se marient l'été dernier mais au dernier moment, Abdelkader avait demandé à sa fiancée de reporter leur mariage pour l'été 2012 parce qu'il n'avait pas encore assez d'argent. En vérité, Houria non plus n'était pas tout à fait prête. Il lui restait encore quelques petites «bricoles» à acheter et ce report n'était pas pour lui déplaire. En revanche, sa mère n'arrêtait pas de la sermonner et de lui demander de forcer la main au jeune homme.

- Ce report n'est pas en ta faveur, ma fille. Imagine qu'entre temps, il fasse la connaissance d'une autre fille aisée qui possède tout sauf un mari...

- Non...maman, de ce côté je suis certaine qu'il n'y a rien à craindre. Abdelkader m'aime. Il a en moi une confiance aveugle. D'ailleurs, c'est lui qui m'a suggéré de trouver un emploi supplémentaire.

- Surtout ne lui en parle pas. Qu'est-ce qu'il dira de toi ? Tu travailles comme documentaliste et pendant le wee-kend, au lieu de te reposer tu travailles comme femme de ménage chez une famille !

- Oh ! Maman, nous n'allons pas encore rabâcher ce sujet. Plus que quelques mois à patienter et j'arrêterai ce travail.

- Arrête ce travail, le plus tôt possible... C'est un travail déshonorant !

- D'accord, maman, d'accord.

Ce que la brave mère ne savait pas c'est que sa fille avait une idée diabolique derrière la tête. Dans la maison où elle travaillait, elle avait vu sa patronne cacher de grosses sommes d'argent dans un placard. Elle en parla à Abdelkader et celui-ci lui avait demandé de subtiliser les clés de la maison pour en faire des doubles et lorsque la maison serait vide, il y ferait un tour. Et le coup était prévu pour ce jour-là ! Au même moment où sa mère était en train de lui parler de la honte à être une femme de ménage, son futur mari devait être en train de

fouiller dans le placard de ses employeurs !

Soudain, le téléphone mobile de Houria sonna. Son cœur s'était mis à trembler. C'était Abdelkader. Elle appuya sur une petite touche verte et elle entendit la voix de son amoureux qui lui disait :

- Ça y est, c'est fini. Je suis sorti. Tout s'est bien passé...

- Et tu as trouvé de... ?

- Bien sûr.

- Combien ?

- Je n'ai pas compté...il doit y avoir un milliard... Il y en avait tellement qu'ils n'ont pas pu entrer dans le cartable de facteur que j'ai pris avec moi...On se marie le mois prochain Houria et la fête aura lieu au Sheraton. C'est beau le rêve !

Dès que les employeurs de Houria avaient informé la police du vol, les premiers soupçons allèrent vers la jeune fille. Convoquée au poste de police, elle ne tarda pas à avouer et à dénoncer son fiancé.

Les deux futurs époux viennent d'être condamnés par le tribunal de Boufarik à 5 ans de prison, chacun et à restituer, bien sûr, la somme qui avait été volée. Il y en avait en réalité 500 millions de centimes.

K. A.

BÉJAÏA, JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LA PROMOTION DE TAMAZIGHT

Aller au-delà des locuteurs habituels

Tamazight occupe une place qui est loin de refléter le statut de langue nationale, même si une timide avancée est enregistrée en matière de son enseignement dans certaines écoles et l'édition de quelques livres.

PAR DJAMEL BOUKERMA

La ville de Béjaïa a accueilli, samedi dernier, une journée d'étude sur la problématique de la communication pour la promotion de la langue tamazight à la salle de théâtre de la ville, animée également par de nombreux experts et chercheurs universitaires.

« La problématique de la communication pour la promotion de la langue amazighe » était le thème général de cette journée d'étude, débattant ainsi de la volonté de tracer une nouvelle stratégie en la matière, basée sur « *Les nouveaux instruments de communication modernes* », à savoir Internet, et les nouveaux médias. A ce propos le secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), Youcef Merahi, a indiqué qu'« *il s'agit de penser une nouvelle stratégie, fondée sur une approche et des instruments nouveaux, impliquant les institutions publiques, la société civile et les intellectuels pour la promotion de la langue* ». La préservation de la langue amazighe est devenue, sans conteste, une mission pour tous. Il faut dire qu'après plusieurs années d'existence, elle reste encore marginalisée et très peu écrite. Actuellement elle occupe une place qui est loin de refléter la place d'une langue nationale, même si une timide avancée est enregistrée en matière d'enseignement dans certaines écoles et l'édition de quelques livres en langue tamazight. Les nouvelles technologies causent de véritables soucis pour les intervenants qui appréhendent la disparition de la



langue amazighe devant l'avancée insidieuse de ces nouvelles technologies adoptées par les jeunes et moins jeunes. Pour faire face à cette réelle menace il est utile de tracer une programme portant en exergue les problématiques dont souffrent la langue tamazight. « *Il y a beaucoup à faire, et la volonté existe* », a abondé dans ce sens, Abdelkrim Samir, chargé du développement du système informatique au HCA, soutenant l'idée de capitaliser « *ce qui existe déjà et les avancées enregistrées* », notamment la mise en place du site web de l'institution, opérationnel depuis trois ans, puis d'opérer son enrichissement, en améliorant son contenu, ses messages et ses cibles.

Cette action est inscrite par Merahi dans des échéances relativement courtes,

mais il n'en ambitionne pas moins d'aller vers d'autres vecteurs et supports, plus porteurs pour aller au-delà des locuteurs habituels de tamazight, évoquant, à ce titre, l'impératif de la création d'un journal et d'autres médias pour véhiculer cette langue de même que d'investir dans les radios locales et les institutions publiques, dédiées à la communication et à la culture. Cette journée d'étude, à laquelle prennent part de nombreux experts et chercheurs universitaires, ambitionne de sortir avec des recommandations pratiques en mesure de construire une vraie stratégie qui soit à même de rendre visible et lisible l'action du HCA et, par ricochet, valoriser toutes les activités induites pour la réhabilitation et la promotion de la langue tamazight.

D. B.

EDITION PROCHAINE D'UN RECUEIL DE POÉSIE EN BRAILLE

«Les mots des maux» en tfinagh

PAR ROSA CHAOUI

Le recueil de poésie "Les mots, les maux" de Abderrahmane Amalou, qui existe déjà en braille dans les versions française, arabe et anglaise, sera bientôt disponible dans la version braille tfinagh, a annoncé dimanche Dr Yacine Mira, responsable de l'unité braille de l'Office national des publications scolaires (ONPS).

Un logiciel braille en tfinagh vient d'être adopté par le Haut Commissariat à l'amazighité (HCA) et permettra d'éditer le premier support braille en tfinagh, "une fois les difficultés techniques d'informatisation de la banque de données levées", a expliqué le responsable de l'ONPS.

Présent en qualité de modérateur, M. Amalou, est reconnu comme étant le premier auteur algérien ayant transcrit ses œuvres en braille et en plusieurs langues, il a lancé un appel aux hommes de lettres pour "remplir les rayons vides des bibliothèques d'ouvrages en braille, afin de permettre à cette frange de la société d'accéder à la connaissance".

Abordant le thème de la place du braille dans les espaces publics, Dr Mira a déploré "l'insuffisance, voire l'inexistence" de supports en braille, qui permettraient aux



non voyants d'actualiser leurs connaissances, dans les espaces publics, notamment dans les bibliothèques.

Pour le conférencier, "il suffit pourtant qu'il y ait une volonté de la part des pouvoirs publics de la société et des hommes

de culture pour rendre cet accès au savoir possible pour les handicapés visuels."

Le rôle de la société, a-t-il expliqué, à ce propos, "consiste en l'organisation de groupes de bénévoles pour l'enregistrement de supports sonores, et éventuellement créer des groupes de permanence au niveau des bibliothèques pour des séances de lecture au profit des non voyants. Le rôle des pouvoirs publics, consiste à légiférer en faveur d'une création-obligatoire de supports braille dans les espaces de lecture publique", a-t-il dit.

Il est à souligner, à ce propos, que la prise en charge de cette préoccupation se concrétise à travers plusieurs textes de loi, dont le décret exécutif du 11 novembre 2006 relatif aux modalités d'accessibilité des personnes handicapées à l'environnement physique, social, économique et culturel qui stipule dans son article 13 (chapitre III) que "pour faciliter l'accessibilité aux moyens de communication et d'information de la personne non voyante, il est fait recours aux techniques et technologies utilisées en la matière, notamment la presse écrite en braille et l'outil informatique adapté."

R. C.

ETABLISSEMENT ARTS ET CULTURE

Rencontres poétiques au menu

Dans le cadre de son programme hebdomadaire, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a organisé cette semaine deux journées dédiées aux rencontres littéraires. Lundi dernier et demain à partir de 14h30 à la bibliothèque Multimédia Didouche-Mourad.

La première journée de ces rencontres est tenue sur le thème « Les styles ; radiophonique et télévisuel entre passé et présent ». La journée était animée par le professeur-écrivain Ibrahim Djedidi, suivi d'un débat autour de son livre. Demain, dans le cadre du programme « Les mercredis du verbe », une lecture poétique sera orchestrée par le poète Salhi Miloud, qui proposera sa série poétique intitulée *Les chagrins restent*.

Le public est cordialement invité à assister à cette journées littéraire placée sous le signe de la poésie.

D. B.

ORAN

Colloque sur l'évolution du roman algérien

L'évolution du roman algérien depuis les années 90 au jour d'aujourd'hui ont été mise en exergue lors d'un colloque national tenu lundi et mardi au Centre de recherches en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, ont indiqué les organisateurs de cette rencontre. Organisée par la division de l'Anthropologie de l'imaginaire et pratiques signifiantes du CRASC, cette rencontre intitulée "Le roman algérien de 1990 à nos jours : faits et témoignages dans les écritures fictionnelles", sera une occasion pour évaluer la production romanesque en Algérie qui a connu une "profusion" durant les deux dernières décennies, a-t-on ajouté. La génération actuelle d'écrivains est témoin de faits et d'événements qui constituent un fond sur lequel se tisse la trame de l'histoire racontée. Le déferlement de la violence dans les années 90 a donné naissance à de nombreux écrits qui alimentent le champ littéraire algérien, a-t-on estimé. "Ces textes dits « de l'urgence » font place à une période de l'« après-urgence », et l'année 2000 voit émerger sur la scène littéraire algérienne des textes romanesques dont les préoccupations scripturaires s'adaptent à l'événement et aux faits historiques comme signe référentiel", a-t-on ajouté. Une série de communications a été animée par des chercheurs et spécialistes du pays et de l'étranger abordant, entre autres, "Le roman algérien contemporain : pour un renouvellement évolutif et dynamique", "Le roman contemporain algérien et les formes de son renouvellement", "Les nouvelles formes romanesques en Algérie", "Le nouveau roman algérien : entre la mémoire de l'événement et la fable du récit, naissance d'une nouvelle poésie".

APS

TOUX, TOUX GRASSE, TOUX CHRONIQUE

Quand faut-il s'inquiéter ?

La toux est une expiration brusque et bruyante, réflexe ou volontaire, assurant l'expulsion de l'air contenu dans les poumons (la vitesse d'expulsion peut atteindre les 900 km/h), il s'agit d'une réaction du corps à une irritation, c'est un réflexe vital, un mécanisme de défense.



La toux est en quelque sorte un mal nécessaire permettant l'expulsion de substances indésirables (poussière, corps étrangers) ou est l'expression d'une maladie grave, toutefois la toux n'est pas une maladie mais est le symptôme d'autres maladies ou infections.

Mécanisme de la toux

En cas d'attaque extérieure (microbe, maladie,...) les voies respiratoires supérieures comme la gorge ou la trachée qui sont munies de récepteurs sont stimulées et vont envoyer un message au cerveau (au niveau du centre de la toux). Ensuite le cerveau réagit tout de suite en provoquant une contraction musculaire, c'est la toux.

Les causes de la toux peuvent provenir d'un refroidissement, par un ou plusieurs virus, on estime qu'environ 90% des toux aiguës sont provoquées par des virus, le froid, la fumée, diverses maladies infectieuses : pneumonie, tuberculose, coqueluche, diphtérie. une bronchite aiguë, une bronchite chronique ou une toux du fumeur = BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive), l'emphysème pulmonaire, l'asthme ou l'allergie, le rhume, le cancer du poumon, une insuffisance cardiaque gauche et parfois des effets secondaires ou indésirables de certains inhibiteurs de l'enzyme de conversion de l'angiotensine, indiqués pour soigner l'hypertension.

La toux peut être également provoquée par la nervosité, le stress ou une timidité excessive

On distingue principalement 4 sortes de toux, les symptômes et les origines sont différents pour chaque toux : la toux sèche, la toux grasse, la toux chronique et la toux médicamenteuse.

Toux sèche

Il s'agit d'une toux comme son nom l'indique sèche qui ne produit et n'évacue pas de mucus, inutile, épuisante et qui peut parfois aggraver des lésions existantes. Les origines d'une toux sèche sont souvent virales et peuvent être accompagnées par un rhume, une otite, un refroidissement : c'est en général le symptôme du début du refroidissement. La toux sèche apparaît après plusieurs jours mais précède en général la toux grasse.

Toux grasse

Cette toux ramène une expectoration, utile pour dégager les voies respiratoires. On sent bien que la toux est grasse et productive. Les origines d'une toux grasse peuvent être : la bronchite, la bronchite chronique, l'emphysème, la phase avancée d'un refroidissement, un rhume,...

Toux chronique

Comme son nom l'indique, cette toux est chronique, c'est-à-dire qu'elle persiste pendant plus de 2 mois et est toujours le symptôme d'une maladie sous-jacente. Les symptômes typiques d'une forme de toux chronique sont une toux fréquente, même sans refroidissement, toux matinale avec expectorations, dyspnée à l'effort, respiration sifflante. Il est conseillé de consulter rapidement un médecin pour ce type de toux. Les origines possibles d'une toux chronique peuvent être la toux du fumeur, des problèmes ORL ou des bronches, bronchite chronique, tabac, cancer, appareil digestif : reflux gastro-oesophagien, cœur.

Toux médicamenteuse

Cette toux dure le temps de la prise des médicaments et la toux est sèche. La toux étant un symptôme d'une maladie infectieuse ou chronique, il se peut que cette maladie sous-jacente de la toux aboutisse à de sérieuses complications. C'est le cas par exemple avec la pneumonie, une maladie infectieuse à prendre très au sérieux, c'est pourquoi dès qu'une toux devient suspecte il faut se rendre rapidement chez son médecin

Il est conseillé de consulter un médecin lorsque la toux s'accompagne de gêne respiratoire, quand elle devient fréquente (jour et nuit) ou chronique (sur plusieurs mois). Si vous constatez une perte de poids, souffrez de maux de tête violents, si le mucus présente une couleur inhabituelle (brun, rose,...) et surtout si vous constatez du sang dans ce mucus.

Extinction de voix, et si c'était grave !

L'extinction de voix est classiquement due à une inflammation du larynx ou laryngite. Quelles sont les circonstances habituelles qui font perdre la voix et comment

soigner une extinction de voix ?

Quand les cordes vocales sont touchées, la voix s'éteint

Nous sommes dotés de deux cordes vocales situées dans notre larynx. Ce sont leurs vibrations qui créent des sons. Si l'une des cordes vocales est blessée, notre voix disparaît. Lors d'une banale extinction de voix, fréquente en hiver, les cordes vocales ne vibrent plus ou mal en raison d'une inflammation du larynx (laryngite).

Tousser et ne plus avoir de voix

Lorsque l'on tousse en raison d'un rhume par exemple, les cordes vocales sont malmenées, elles s'entrechoquent. C'est ainsi qu'une toux à répétition peut les faire gonfler, modifiant les sons émis. Résultat, votre voix change et ressemble parfois à ce qu'on appelle banalement une extinction de voix

Trop chanté ou trop crié

Si vous sollicitez à l'excès vos cordes vocales, celles-ci se fatiguent et deviennent l'objet d'une inflammation. C'est le cas par exemple après avoir crié à pleine voix lors d'une manifestation ou pour se faire entendre dans une discothèque, ou bien après avoir chanté pendant des heures. Les cordes vocales ont alors du mal à vibrer et les sons émis sont modifiés, voire très atténués. A l'extrême, vous devenez aphone.

Et si c'était grave ?

Pas de panique, l'extinction de voix est un phénomène bénin qui disparaît rapidement, le plus souvent en 24 - 48 heures, voire en quelques jours.

Dans tous les cas, une simple extinction de voix qui dure plus d'une semaine doit amener à consulter un ORL. Ce conseil est également valable en cas de voix bitonale (à deux tons) ou de douleurs à l'oreille associées.

Enfin et surtout, si l'extinction de voix est associée à une gêne respiratoire, cela peut être grave. Il faut consulter rapidement un ORL, et d'autant plus s'il s'agit d'un enfant car son larynx n'est pas encore assez résistant pour résister à l'inflammation. Le risque est que l'extinction de voix témoigne d'une laryngite sous-glottique, voire d'une épiglottite (inflammation de l'épiglotte), rare mais grave.

Salma Hayek victime d'une vilaine chute !



Décidément, la comédienne Salma Hayek ne prend pas la vie du bon pied. Ou c'est plutôt son pied qui ne lui facilite pas la vie ! Handicapée l'été dernier suite à une blessure à la cheville droite, l'actrice mexicaine était, il y a quelques semaines, également infirme à cause d'un nouveau problème de pied. Et dimanche 20 novembre, ce dernier lui a fait défaut une fois de plus ! Alors qu'elle sortait de son hôtel parisien le George V, en compagnie de sa fillette Valentina Paloma, née de son union avec son époux François-Henri Pinault, la brune piquante a fait une mauvaise chute. Élégante perchée sur de hauts talons noirs et vêtue d'une jupe grise et d'un top rouge, elle a trébuché lorsqu'elle a passé la porte, livrant une belle grimace de terreur aux photographes. Ce fut moins une avant qu'elle n'entraîne sa fillette dans sa chute ! Antonio Banderas, avec qui elle s'apprêtait à faire la promotion du dessin animé *Le Chat Potté*, spin off de *Shrek* (dont la saga est désormais terminée), était à ses côtés. Fatigué, le comédien n'a pas vraiment réagi à la vue de la perte d'équilibre de sa complice, à qui il avait donné la réplique dans *Desperado* en 1995. Plus de peur que de mal pour Salma, qui a ensuite pu se rendre sans heurt sur les Champs-Élysées, plus exactement à la Fnac, afin de rencontrer 300 fans avec son acolyte ! Selon *Le Parisien*, ils ont pris un bain de foule et livré de nombreux autographes, avant de rendre à l'UGC Normandie pour l'avant-première du long métrage, ainsi que face à Claire Chazal, pour le JT de TF1.

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1883 Couronnement de Ranavalona III, reine de Madagascar

Ranavalona III fut la dernière reine à régner à Madagascar (1883-1897).

Les troupes françaises s'étant accaparé des lieux, l'Assemblée nationale française déclara unilatéralement Madagascar colonie française. La nuit du 28 février 1897, le général Gallieni, qui faisait office de Gouverneur général, fit arrêter par surprise la reine puis l'envoya aussitôt en exil à l'île de La Réunion et ensuite en Algérie. Le lendemain du départ de la souveraine, la monarchie Merina fut officiellement abolie par le pouvoir colonial.



1906 Le SOS est institutionnalisé

Lors de la conférence internationale sur les signaux télégraphiques se tenant à Berlin, le SOS est adopté comme le signal radio de détresse universel. Il est choisi pour sa simplicité à la reproduire en morse : 3 points, 3 traits, 3 points.

1963 Assassinat de John Fitzgerald Kennedy



Alors qu'il traverse le centre-ville à bord d'une voiture découverte, accompagné de sa femme et du gouverneur du Texas John Connally, trois coups de feu éclatent du cinquième étage d'un entrepôt proche du parcours officiel. Grièvement blessés, Kennedy et Connally sont transportés au Parkland Memorial Hospital. Le prési-

dent succombera trente minutes après l'attentat sans avoir repris connaissance. Un peu plus de trois quarts d'heure après le décès de Kennedy, le vice-président Lyndon B. Johnson prêtera serment dans l'avion qui le ramène à Washington, devenant le 36e président des États-Unis. Entre-temps, la police a arrêté un ancien Marine, Lee Harvey Oswald, soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat.

1975 Juan Carlos 1er monte sur le trône

Deux jours après la mort de Franco, Juan Carlos est proclamé roi d'Espagne. Ce retour à la monarchie est également un retour à la démocratie. Juan Carlos décide, en effet, de défaire le régime dictatorial franquiste malgré l'opposition d'un certain nombre de conservateurs, notamment au sein de l'armée. Il nomme Adolfo Suárez pour préparer cette transition et privilégie l'unité nationale plutôt que la chasse aux dirigeants de l'ancien régime



1977 Le Concorde rallie l'Europe à New York

Après une bataille acharnée entre les écologistes américains et les compagnies aériennes Air France et British Airways, l'avion supersonique franco-britannique est autorisé à se poser aux États-Unis. Un service régulier entre les deux continents est mis en place. A 8h47, deux appareils, l'un en provenance d'Heathrow et l'autre de Roissy, se posent sur l'aéroport JFK de New York.



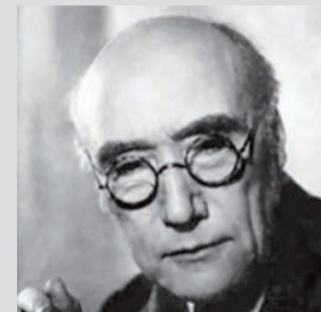
LE CARNET DU MIDI

LE PRÉCURSEUR DES VOYAGES ORGANISÉS

Thomas Cook, né ce jour à Melbourne, en Angleterre, fut un homme d'affaires britannique et un pionnier du secteur touristique. Il est le fondateur du groupe touristique Thomas Cook. Thomas Cook est un homme de foi. Le 5 juillet 1841, il organise le premier voyage de groupe organisé de Leicester à Loughborough pour 500 militants luttant contre la dépendance à l'alcool de leurs concitoyens. La première agence de voyages est née. En 1845, il organise des voyages à Liverpool. En 1855, il organise, pour les touristes britanniques, le premier circuit touristique à travers l'Europe. Les destinations sont Bruxelles, Cologne, Heidelberg, Baden-Baden, Strasbourg et Paris. En 1868, il crée les premiers coupons d'hôtel. En 1869, c'est la première croisière sur le Nil qui sera le voyage le plus fantastique pour l'époque ; il n'existait ni hôtel ni restaurants. Thomas Cook a dû prévoir d'amener 65 chevaux, 87 mules pour les bagages, des tentes, des lits, des cantines pour que les cuisiniers puissent préparer les repas. En 1874, Thomas Cook crée le chèque voyage. Pour l'anecdote, c'est l'agence Thomas Cook and Son qui a vendu les billets pour la traversée vers New York à bord du Titanic en 1912. Il décèdera à l'âge de 83 ans. L'entreprise touristique Thomas Cook and Son sera jusqu'en 1928 une propriété de la famille Cook. A partir de cette date, elle sera vendue plusieurs fois avant d'être acquise en 2001 par le groupe touristique allemand C&N Touristik AG.



1869 UNE CITADELLE IMPRENABLE



André Gide voit le jour à Paris. C'est un écrivain français récipiendaire du prix Nobel de littérature en 1947. Né dans une famille de la grande bourgeoisie protestante, partageant sa vie entre Paris et la Normandie, André Gide se découvre différent des autres et assume à partir de 1893 son homosexualité lors d'un voyage en Afrique du Nord. André Gide soutient le combat des Dreyfusards, mais sans militantisme, préférant les amitiés littéraires. Le voyageur esthète découvre l'Afrique noire et, choqué par la barbarie coloniale, publie en 1927 le *Journal de son Voyage au Congo* dans lequel il dénonce le colonialisme. Au début des années 1930, il s'intéresse au communisme, s'enthousiasmant pour l'expérience soviétique, mais désillusionné par son voyage sur place en été 1936, il publie son témoignage la même année, *Retour de l'U.R.S.S.*, qui lui vaut les attaques haineuses des communistes. Il persiste, cependant, dans sa dénonciation du totalitarisme soviétique au moment des procès de Moscou et s'engage, parallèlement, dans le combat des intellectuels contre le fascisme. Il abandonne quasiment l'écriture en se repliant sur la Côte d'Azur, puis en Afrique du Nord durant la guerre. Mis à l'écart de la vie littéraire, mais honoré par le Prix Nobel de littérature en 1947, il se préoccupe dès lors de la publication de son *Journal* et meurt le 19 février 1951.

1907 ÉCRIVAIN EXISTENTIALISTE

Alberto Moravia, de son vrai nom Alberto Pincherle, est né à Rome d'un père d'origine juive. C'est un écrivain italien du XXe siècle. Malade dans son enfance, il séjourne plusieurs fois dans des sanatoriums. Il écrit à vingt ans son premier roman, *Les Indifférents*, dans le sanatorium de Bressanone, au nord de l'Italie. Il s'agit d'un roman existentialiste avant la lettre qui restera la référence idéologique et littéraire la plus marquante de l'œuvre de Moravia. L'œuvre d'Alberto Moravia dissèque souvent les rapports amoureux, sexuels ou non, charnels ou spirituels, en fouillant de manière distanciée la psychologie de ses personnages. Il écrit aussi bien en italien qu'en français. Jouant avec les conventions sociales et leur influence sur les sentiments, ses livres questionnent volontiers la société et le couple dans leurs rapports : *Le Mépris*, *L'Ennui*, *L'Amour conjugal*, *La Femme léopard*. Les personnages velléitaires de ses œuvres sont les produits d'une crise de la société bourgeoise, puritaine et fasciste que Moravia regarde d'un œil impitoyable, mais non dépourvu de complaisance littéraire. Écrivain mais aussi journaliste et essayiste, il est l'auteur de plusieurs essais sur l'Union soviétique, la Chine, l'Afrique. Il a été député européen, apparenté communiste. Il décèdera à Rome en 1990.



FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1

Déplacement périlleux des Sanafirs chez les Canaris

La 10e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévu aujourd'hui, sera marquée par l'explication qui aura lieu au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou entre la JS Kabylie et le CS Constantine, alors que dans la capitale, l'USM Alger aura une belle occasion à domicile de creuser l'écart sur son fidèle poursuivant, le CRB, en recevant le MC Saïda.



PAR MOURAD SALHI

Accrochés à domicile par le leader, l'USM Alger (0-0), lors de la précédente journée, les Canaris seront appelés à réagir à Tizi-Ouzou, à l'occasion de la venue de nouveau promu, en l'occurrence le CS Constantine. Le match de cet après-midi se jouera entre deux formations qui se trouvent dans le ventre mou du tableau, et qui partagent le même objectif qui reste l'amélioration de leur classement général avant la fin de cette première phase. Après un semi-échec, deuxième du genre à domicile depuis l'entame de la saison, la JS Kabylie se doit de réagir et mettre fin à cette inefficacité offensive. Outre cette équipe constantinoise qui effectuera son déplacement à Tizi, réaliser un bon exploit, le staff technique de la formation des Genêts sera confronté encore une fois au souci des absents. Au moins cinq éléments brillent par leur absence. Il s'agit de Nabil Hemani, suspendu pour cumul de cartons et le milieu de terrain, Hocine El Orfi suspendu également pour le même motif. Au sein du compartiment défensif, l'équipe locale sera privée des services de Kheleli et Bitam qui se trouvent actuellement en regroupement avec la sélection nationale olympique au

Maroc, et de Okba Hezil blessé. Toutefois, Ighil pourra récupérer Saâd Tadjer et Hanifi qui est absent depuis plusieurs journées. Le staff technique qui a programmé hier sa dernière séance d'entraînement afin d'effectuer les dernières réglages, devra bien composer son onze entrant et mettre en place un schéma tactique à vocation offensive. De son côté le CS Constantine, tenu en échec également sur ses bases par le WA Tlemcen, puisera certainement dans toutes ses forces cet après-midi pour revenir au moins avec un match nul de Tizi. Touchés par cette contre-performance au vu de la courbe suivie par l'équipe depuis le début de saison, les Constantinois tenteront aujourd'hui de ne pas revenir bredouilles de leur déplacement pour ne pas sombrer. Côté effectif, Bouarata ne bénéficiera pas des services du capitaine des Cubistes, Z'mit qui a dû quitter ses coéquipiers ayant perdu sa mère. Les deux équipes qui restent sur un match nul, tenteront de réagir pour non seulement rectifier le tir mais également pour améliorer leur classement.

Lutte acharnée en haut du tableau

Le leader du championnat, en l'occurrence l'USM Alger et ses deux fidèles poursuivants, le CR Belouizdad et l'USM Harrach, mèneront une lutte acharnée aujourd'hui à

l'occasion de cette nouvelle journée. Les camarades de Khaled Lemouchia qui restent sur un match nul, auront une belle opportunité à domicile d'augmenter leur avance à l'occasion de la venue du MC Saïda. Les Rouge et Noir, qui ont imposé le partage de points aux Kabyles lors de la précédente journée, doivent faire très attention aujourd'hui face à cette formation de Saïda auréolée par sa belle victoire face au MC Oran. L'USM Alger qui disputera son premier match à domicile sous la houlette de l'entraîneur français Didier Ollé-Nicolle, se présentera dans la peau de favori dans son jardin et devant son public. Un succès, cette fois-ci, lui permettra d'accroître son avance. Le dauphin, le CR Belouizdad qui évoluera également sur ses bases mais qui reste sur deux défaites de suite, doit réagir face à la JSM Béjaïa de Fouad Bouali, sans âme ces derniers temps. Les Algérois doivent sortir le grand jeu, s'ils ne veulent pas quitter le peloton de tête en cas de faux pas. Les gars de Yema Gouraya qui restent sur quatre matches nuls de rang devraient revoir leur cartes pour rester toujours en contact avec la tête du classement. L'autre club algérois, qui occupe la troisième place au classement général, l'USM Harrach, accueillera de son côté le CA Batna qui reste sur une défaite à l'extérieur. Aujourd'hui les Harrachis doivent réagir pour oublier leur défaite de la précédente journée face au MC Alger s'ils ne veulent pas marquer le pas. La formation de la capitale des Aurès n'aura pas la tâche facile face aux poulains Boualem Charef qui sont décidés à ne pas laisser filer les trois points de la victoire à domicile.

L'ASO Chlef veut rester sur sa lancée

L'ASO Chlef, le champion sortant, effectuera son déplacement du côté des Hauts-Plateaux à El Eulma plus exactement pour donner la réplique au MC El Eulma. Les camarades de Messaoud, auteurs d'une remontée spectaculaire au classement, iront à El Eulma pour un seul objectif ; revenir avec un bon résultat qui leur permettrait de continuer leur remontée. L'équipe dirigée par Noureddine Saâdi qui a succédé à Meziane Ighil, pourra compter sur le duo Seguer-Mesqaoud pour réaliser une bonne prestation. Le Mouloudia d'EL Eulma qui reste sur un match nul salubre ramené de Béjaïa, ne veut pas rater cette occasion à domicile pour confirmer qu'il reste intraitable « at-home ». Le NA Hussein Dey, lanterne rouge avec trois points seulement, effectuera un déplacement périlleux à Tlemcen pour se mesurer au WA Tlemcen.

Le club banlieusard qui enregistre un mauvais parcours cette saison, sera mis à rude épreuve par cette formation des Zianides. A la recherche d'une première succès depuis l'entame de la compétition, les camarades de Sid-Ahmed Khedis n'ont plus le droit à l'erreur pour retrouver leur confiance. L'autre équipe qui vit cette saison des difficultés, c'est le MC Oran qui a vu le départ de son entraîneur Chérif Al Ouazzani. Aujourd'hui cette équipe oranaise recevra l'Entente de Sétif dans un match à six points pour les Hamraouas. Auteur d'une belle performance face à l'USM Harrach lors de la précédente journée, le MC Alger qui a retrouvé, du coup son souffle, se rendra à El Khroub où il sera attendu de pied ferme par l'AS Khroub, à la recherche d'une deuxième victoire. **M. S.**

ANNULATION DU MATCH ALGÉRIE-CAMEROUN Eto'o et Enoh convoqués devant le conseil de discipline

La Fédération camerounaise de football (Fécafoot) a convoqué le capitaine de la sélection, Samuel Eto'o, ainsi que le premier vice-capitaine, Eyong Enoh, devant le conseil de discipline, suite à l'affaire des primes et au refus de se déplacer à Alger en vue du match amical de mardi dernier au stade du 5 Juillet 1962 face à l'Algérie, rapporte lundi le site Camfoot. Les deux joueurs ont été convoqués à la suite d'une plainte du président de l'instance camerounaise, Mohamed Iya, précise la même source. Devant les juges de la Fécafoot, les accusés seront appelés à s'expliquer sur les raisons qui les ont amenés à refuser d'aller jouer en Algérie alors que les primes de présence exigées avaient été mises à leur disposition 24 heures plus tôt par le gouvernement. Le match Algérie-Cameroun a été annulé après le refus des "Lions Indomptables" d'effectuer le voyage à Alger depuis Marrakech (Maroc), en raison de primes de présence impayées. A cause de l'absence des "Lions Indomptables" à Alger le 15 novembre pour ce match amical, le Cameroun risque une sanction de la part de la Fédération internationale de football (FIFA), estime Camfoot. L'instance mondiale va bientôt statuer sur une plainte de la Fédération algérienne (FAF) contre son homologue camerounaise. Iya Mohamed et ses pairs du comité d'urgence de la Fécafoot se réunissent jeudi prochain à Yaoundé pour réfléchir sur d'autres voies et moyens de sortir de cette crise, conclut la même source.

CR BELOUZDAD Azzedine Gana hausse le ton face aux joueurs et staff technique

Le président du conseil d'administration de la SSPA-CR Belouizdad (Ligue 1 de football, Algérie), Azzedine Gana, est monté au créneau, dimanche soir, contre les joueurs et le staff technique de son équipe, tout en les exhortant à "redresser la barre rapidement", a-t-on appris auprès du club algérois. Le président du Chabab n'a pas apprécié les deux dernières défaites de suite de son team, contre l'ES Sétif à domicile (3-1) et face à l'ASO Chlef en déplacement (3-1), mettant en garde contre un autre échec, mardi, face à la JSM Béjaïa, pour le compte de la 10e journée du championnat de L1, a fait savoir la même source. Le premier responsable du CRB qui s'exprimait au cours d'une réunion d'urgence qu'il a provoquée avec ses joueurs et entraîneurs, à l'issue de la séance d'entraînement tenue dimanche soir, est revenu, dans la foulée, sur les derniers mouvements de protestation de ses joueurs, dont certain d'entre eux, ont même observé des grèves, en "les blâmant pour leur comportement", selon cette source. Gana n'a pas apprécié une telle attitude "qui porte préjudice à l'image de marque du club", a-t-il lancé en direction de ses joueurs, tout en s'engageant à régulariser leurs situations financières après le match de mardi. L'entraîneur italien, Giovanni Solinas, n'a pas été exempt de tout reproche, de la part du président de la formation de "Laaquiba", a indiqué la même source, ajoutant que Gana en a profité pour "hausser le ton envers son coach, contraint de rectifier le tir dès la prochaine rencontre". La réplique de Solinas ne s'est pas faite attendre, puisqu'il a laissé entendre au cours de cette réunion, qu'il comptait partir après le match contre la JSMB "et ce, quelque soit son résultat". Après un début de saison tonitruant, le CRB enregistre, depuis deux journées, une baisse de régime sensible, traduite par deux défaites de rang. Les observateurs pensent que les problèmes financiers du club sont pour quelque chose dans les derniers résultats des coéquipiers du portier Ousserir.

Programme des rencontres (15h00):

Alger (20 août 1955)	: CR Belouizdad- JSM Béjaïa (18h00)
Tlemcen	: WA Tlemcen- NA Hussein Dey (18h00)
Oran	: MC Oran- ES Sétif
Alger (Omar Hamadi)	: USM Alger- MC Saïda (18h00)
Tizi-Ouzou	: JS Kabylie- CS Constantine
Alger (1er novembre)	: USM Harrach- CA Batna
Khroub	: AS Khroub- MC Alger
Eulma	: MCE Eulma- ASO Chlef

Cuisine

Chou-fleur à la polonaise



Ingrédients :

1 chou-fleur
2 œufs
100 g de beurre
4 c. à soupe de chapelure
Sel, poivre

Préparation :

Diviser le chou-fleur en bouquets, le nettoyer. Faire cuire dans de l'eau frémissante bien salée (10 mn). Egoutter et garder au chaud. D'autre part, faire cuire les œufs durs ; les plonger ensuite dans de l'eau froide, les écaler et les hacher finement. Saupoudrer le chou-fleur d'œufs durs hachés. Faire fondre le beurre dans une casserole et faire dorer la chapelure. La verser sur le chou-fleur et servir, accompagné à volonté avec le reste d'œufs durs hachés.

Gâteau à la citrouille



Ingrédients :

800 g de potiron
150 g de farine
4 œufs
15 cl de crème liquide
120 g de sucre
1/2 sachet de levure chimique
2 c. à soupe de fleur d'oranger
50 g de beurre
1 pincée de sel

Préparation :

Eplucher le potiron pour éliminer l'écorce, les filaments et les pépins et le couper en dés.

Mettre dans une casserole avec 50 g de beurre et cuire jusqu'à évaporation complète de l'eau.

Dans un saladier, écraser le potiron égoutté avec une fourchette. Ajouter les œufs, le sucre, l'eau de fleur d'oranger et le sel.

Mélanger en incorporant la farine tamisée avec la levure puis ajouter la crème. Laisser reposer 1h à température ambiante.

Verser la préparation dans un moule à manqué beurré et fariné et faire cuire à four chaud (210 °C) pendant 40 minutes.

Laisser tiédir avant de démouler et laisser refroidir avant de servir accompagné d'une crème anglaise ou d'un coulis de fruits rouges.

SOINS ET BEAUTÉ

Etes-vous allergique aux cosmétiques ?

Paupières qui démangent ou lèvres qui gonflent : vous êtes peut-être allergique à votre vernis ou à votre crème de jour. Comment reconnaître une allergie aux cosmétiques ? Quelles sont les substances les plus à risques ?

Distinguer une allergie d'une irritation :

48 heures après l'application du produit, Mascara, rouge à lèvres, shampooing,

lotion démaquillante... pas toujours aisé d'identifier le produit en cause puisque ces réactions d'eczéma apparaissent souvent 48 heures après leur application.

Les allergies sont évidemment à distinguer des irritations, qui affectent surtout les peaux réactives, et se traduisent par des tiraillements, voire des brûlures de la peau. En cause, des lavages trop fréquents, des rinçages insuffisants ou l'utilisation de crèmes inadéquates.

Les irritations disparaissent avec des crèmes adoucissantes et une utilisation plus modérée du produit incriminé.

Les questions à vous poser :

- Avez-vous mis un produit à l'endroit même de la réaction ?

En effet, la réaction a lieu assez souvent sur la zone où a été appliqué le cosmétique incriminé.

- Si vos paupières sont gonflées, avez-vous mis du vernis à ongles ?

Cette question peut paraître étrange, mais, chez certaines personnes, une substance contenue dans le vernis à ongles peut être allergénique.

- En tête des allergènes, les parfums Portez-vous un parfum ? Une allergie peut être due à votre parfum.



Prévention : quels cosmétiques choisir ?

Une fois les allergènes identifiés, optez pour des cosmétiques qui en sont dépourvus en lisant très attentivement la composition des produits choisis sur les emballages.

Privilégiez les produits sans parfums ni conservateurs, conditionnés en petits tubes et commercialisés par des laboratoires travaillant avec des dermatologues.

BOITE À PHARMACIE FAMILIALE L'idéal à avoir chez soi

Il est nécessaire d'avoir en permanence certains produits sous la main pour soigner et apaiser au plus vite vos petits bobos et ceux de votre famille.

En cas de petites égratignures, ou de piqûres...

Du coton, des ciseaux à bout rond, une pince à épiler, des pansements de tailles différentes, du sparadrap et des compresses stériles en emballage individuel.

Une solution antiseptique locale qui ne pique pas et qu'on utilisera après avoir lavé la plaie au savon de Marseille.

En cas de fièvre et de petites douleurs...

Un thermomètre. Un flacon d'alcool dénaturé à 70° pour désinfecter le thermomètre. De l'aspirine ou n'importe quel médicament à base de paracétamol, en faisant attention au surdosage et aux contre-indications. La posologie doit être absolument respectée sinon des répercussions graves sur la santé peuvent être occasionnées.

En cas de rage de dents

De l'huile essentielle de clou de girofle.

En attendant un rendez-vous chez le dentiste, ce produit calmera la douleur si vous versez une goutte sur la dent malade.

En cas de poussière dans les yeux ou d'encombrement nasale, ayez du sérum physiologique en mini doses et n'oubliez pas de jeter la dose après chaque utilisation, surtout pour les soins oculaires

Et si vous avez un petit enfant chez vous, un mouche-bébé peut vous rendre énormément service..

Attention !

- Rangez produits et médicaments dans une armoire hors de portée des enfants et dans un endroit sec. L'humidité et la chaleur pouvant altérer les produits pharmaceutiques.

- Ne sortez vos médicaments qu'au moment où vous en avez besoin, ne les oubliez pas dans la cuisine.

- Ne les sortez pas la plaquette sans la remettre dans l'emballage.

- Ne rangez jamais un médicament dans une



boîte qui ne lui correspond pas.

- Ne jetez pas les notices.

- Vérifiez toujours la date de péremption de vos médicaments.

- N'avez jamais un médicament dont la couleur ou la consistance a changé.

- Ne gardez pas plus d'un an un tube de crème entamé.

- Nettoyez régulièrement votre pharmacie.

Trucs et astuces

Conserver les jaunes d'œuf...



Les jaunes peuvent être conservés jusqu'à 4 jours au frigo. Plongez-les dans de l'eau et recouvrez-les avec un couvercle ou du film alimentaire afin qu'ils ne se dessèchent pas.

...les blancs d'œuf :



Les blancs doivent être utilisés immédiatement. Ils peuvent éventuellement être surgelés, mais pas conservés au frigo.

Savoir si un œuf est frais :



Plongez l'œuf dans un verre d'eau. D'après sa position il est :

- extra frais s'il est au fond à l'horizontale
- frais s'il s'incline légèrement
- de plus d'une semaine s'il est vertical
- périmé s'il flotte à la surface

Conserver une mayonnaise :



Couvrez-la d'un film alimentaire "au contact", il doit toucher la surface de la mayonnaise. La mayonnaise maison se conserve 1 à 2 jours maximum.

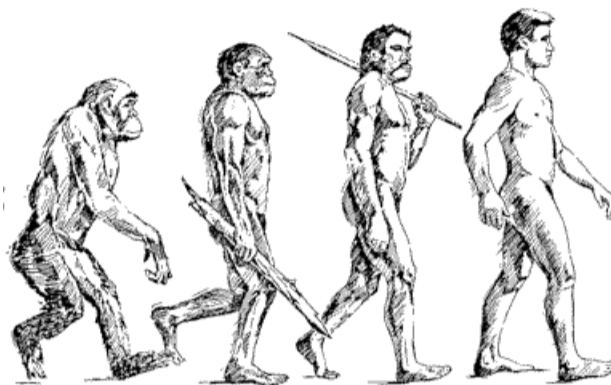
L'origine de la marche humaine

Les jeunes rats comme les petits humains apprennent à marcher en utilisant la même chaîne de commande nerveuse motrice, rapporte une nouvelle étude.

Les résultats de cette étude réalisée par des chercheurs de la Santa Lucia Fondation à Rome (Italie) et publiée dans la revue Science suggèrent que la locomotion chez les humains et les autres animaux a évolué à partir d'un même réseau neuronal ancestral.

Ces réseaux sont constitués de neurones individuels qui peuvent avoir des fonctions différentes mais sont interconnectés. Ils communiquent entre eux par des signaux électriques et ces signaux peuvent être captés et mesurés par les chercheurs.

Pour cette étude, ils ont comparé l'activité électrique produite par 20 différents muscles squelettiques chez le jeune enfant et l'adulte, à celle produite par le nouveau-né pendant la marche automatique, un réflexe archaïque qui mime des mouvements de marche lorsqu'on soutient un nouveau-né en position debout. La marche automatique disparaît comme d'autres réflexes archaïques entre le troi-



sième et le sixième mois. Les auteurs ont trouvé que chez les nouveau-nés, les neurones de la moelle épinière sont activés en deux étapes : une première qui commande aux jambes de se plier et de se tendre, et une seconde d'alterner pour avancer.

Le circuit neural des enfants qui ont adopté la « vraie » marche, demande quatre étapes permettant de commander le mouvement de jambes mais aussi des gestes plus subtils comme le décollage des doigts des pieds avant que la jambe ne commence à se plier. Ce motif en quatre étapes se renforce avec l'âge. Des circuits neuraux similaires ont été aussi observés chez le rat, le chat, le singe et la pintade. Cette étude montre ainsi que même s'il a divergé pour prendre en compte la bipédie, le modèle de marche humaine préserve certains aspects de la fonction motrice communs à plusieurs espèces animales.

Sciences et Avenir.fr

ENERGIES RENOUVELABLES

De l'électricité à partir d'urine ou d'excréments, c'est possible !

A l'heure où une pénurie des énergies fossiles est annoncée d'ici 50 à 70 ans, trouver de nouvelles ressources durables est un enjeu primordial. De la Colombie à l'Allemagne, en passant par le Royaume-Uni, chercheurs, industriels et acteurs environnementaux expérimentent des sources d'électricité responsables et pour le moins insolites. Des initiatives surprenantes qui démontrent que les énergies renouvelables sont plus nombreuses qu'on ne le croit.

Le mucilage issu du lavage des grains de café, les excréments d'éléphant d'Afrique ou encore l'urine animale, voire humaine, sont des sources d'énergie insolites à partir desquelles il est possible de produire de l'électricité. Deux colombiens cultivateurs de café résidant dans la vallée de Cauca (sud-ouest de la Colombie) produisent du bioéthanol à partir du mucilage, la substance visqueuse issue du lavage des grains qui intervient juste après leur récolte.

Le tandem fabrique ainsi du carburant pour des véhicules, des générateurs et du combustible destiné à des poêles adaptés. Il s'inscrit dans une démarche durable qui permet la valorisation du mucilage habituellement déversé dans les cours d'eau, ce qui entraîne une pollution considérable de cette ressource naturelle. Et le résidu issu de la transformation du mucilage en bioéthanol est utilisé comme un engrais et comme un complément alimentaire pour le

bétail. Pour ce recyclage optimal des déchets produits par la culture du café, les deux hommes ont reçu une allocation de 140 000 euros dans le cadre du concours IDEAS pour l'innovation énergétique, ce qui leur a permis d'achever la construction de leur usine test avec comme objectif une production de 800 à 1 000 litres de bioéthanol par jour.

L'expérience devrait bientôt porter ses « fruits »

Au zoo de Munich, les excréments d'éléphant servent à produire de l'électricité. Le parc animalier de cette ville située dans le sud de l'Allemagne alimente 5 % de ses besoins énergétiques grâce aux deux milles tonnes de crottes produites tous les ans par les éléphants d'Afrique.

Mélangés avec de l'eau chaude et des bactéries dans trois containers, les excréments macèrent pendant un mois sans oxygène dégageant ainsi du biogaz, composé de méthane et de dioxyde de carbone, qui s'évapore par des ouvertures situées sur le toit.

Un gros ballon en forme de Zeppelin emmagasine cette énergie qui alimente ensuite un moteur à gaz producteur d'électricité.

La valorisation des déjections des pachydermes ne s'arrête pas là puisque la chaleur issue de la transformation du biogaz en énergie électrique chauffe l'enceinte des gorilles et le résidu solide issu de la

méthanisation des excréments, nommé le digestat, est un très bon engrais organique pour les cultures. Un exemple à suivre qui va s'étoffer avec l'arrivée de panneaux photovoltaïques sur le toit des enclos du zoo d'ici la fin de l'année 2011.

De l'électricité à partir d'urine

A l'University of the West of England située à Bristol, des scientifiques ont établi que la dégradation de l'urine par des bactéries contenues dans une pile spécifique produisait de l'électricité. Bien que les travaux ne soient pas encore au stade de prototype, l'équipe dirigée par le docteur Ioannis Leropoulos espère ainsi alimenter un foyer en électricité, des bureaux et même un village.

Aussi surprenante soit-elle, cette découverte consacre une nouvelle énergie renouvelable et permet de valoriser les quantités importantes d'urines animales polluantes. Les vingt trillions de litres annuels d'urine issus de l'élevage ont un impact environnemental conséquent, comme le démontre le problème des algues vertes en Bretagne dont la profusion est liée à l'industrie porcine. Les hommes produisent, eux, six trillions et demi de litre d'urine par an.

Une telle ressource présente l'avantage d'être inépuisable même si elle semble peu à même de pouvoir un jour remplacer les centrales nucléaires.

Souple comme le caoutchouc et façonnable comme le verre

Voilà un matériau qui ressemble à du caoutchouc par sa légèreté, sa souplesse et sa plasticité. Mais il peut aussi être dur et s'apparente alors à une résine très résistante. Comme le verre, il peut se travailler sans moule, dans une phase intermédiaire propre à ce matériau obtenu à partir de la silice. Le nouveau polymère mis au point par les chercheurs du Laboratoire Matière molle et chimie (CNRS/ESPCI ParisTech) de Paris n'a pas encore de nom de baptême mais semble déjà promis à un bel avenir. L'équipe de Ludwik Leibler publie aujourd'hui dans la revue Science la recette de ce nouveau matériau organique, conçu à partir d'acides gras, de résine époxy et d'un catalyseur. L'objectif des chercheurs était de reproduire les excellentes propriétés mécaniques des matériaux composites, ces polymères thermodurcissables, comme la bakélite ou les résines époxy, sans avoir leurs inconvénients. Contrairement aux polymères thermoplastiques (comme le polystyrène ou le polycarbonate), les polymères thermodurcissables ne sont pas recyclables. Il faut leur donner leur forme définitive dans un moule et, leur polymérisation étant irréversible, ils ne peuvent pas être de nouveau chauffés pour être remodelés.

Leibler et ses collègues ont réussi à concevoir un polymère qui peut être façonné à volonté. Mieux, il présente, comme le verre chauffé, ce passage progressif à l'état solide qui permet de le façonner sans moulage (ce qui n'est pas non possible avec les polymères thermoplastiques). Des matériaux aussi résistants que les résines époxy mais recyclables à l'infini pourraient donc être conçus, affirment les chimistes. Leur nouveau polymère peut être souple (tout en conservant la mémoire d'une forme) ou rigide sans être cassant comme le verre. On peut pratiquer des soudures, des réparations... des qualités très intéressantes pour faciliter la réparation des carrosseries de voitures fabriquées en matériaux composites.

Les contraintes de torsion que subit le matériau sont facilement visualisables par des couleurs très vives sous lumière polarisée. Ces couleurs disparaissent en quelques minutes à chaud : le matériau a adopté une nouvelle forme de manière permanente.

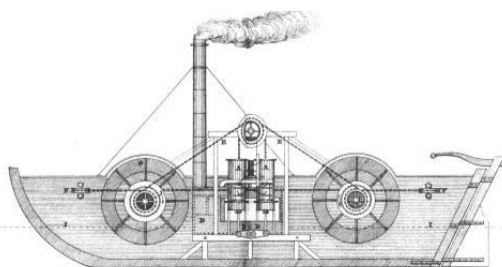
Sciences et Avenir.fr

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BATEAU À VAPEUR

Inventeur : **Robert Fulton**
Date : **1803** Lieu : **États-Unis**



Au XVIII^e siècle, le développement de la machine à vapeur dépasse le cadre de l'industrie pour s'immiscer dans celui des transports. De nombreux inventeurs tentent d'appliquer cette nouvelle source d'énergie à la navigation maritime et construisent les premiers prototypes de bateaux à vapeur. Le 9 août 1803, l'inventeur américain Robert Fulton fait naviguer sur la Seine le premier bateau à vapeur. Celui-ci avance à environ 6 km/h et effectue plusieurs manœuvres. Il embarque même plusieurs membres éminents de l'Institut. Malgré le succès de cette démonstration, Napoléon rejette l'invention de Fulton. L'Américain retourne donc aux États-Unis, où il ouvre le 17 août 1807 la première ligne commerciale régulière, entre New York et Albany.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h54
Dohr	12h33
Asr	15h15
Maghreb	17h35
Icha	19h00

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

ONU

34 millions de personnes vivent avec le virus du sida en 2010

Un rapport l'Organisation des Nations unies, Onusida, publié lundi, rapporte que le nombre de personnes vivant avec le virus du sida dans le monde a atteint les 34 millions en 2010, grâce notamment à l'amélioration des soins.

Ce nombre "n'a jamais été aussi important, principalement en raison d'un meilleur accès aux traitements", relève l'agence onusienne dans ce même rapport.

Selon un porte-parole de l'Onusida à Genève, le nombre de séropositifs a progressé de 3,3% par rapport à 2009, et le nombre de nouvelles infections est resté stable à 2,7 millions, bien que le taux soit à la baisse.

Quant au nombre de décès liés au sida, il a baissé, atteignant 1,8 million (-5,3%),



grâce notamment aux avancées scientifiques ayant permis de sauver des malades, s'est félicitée l'agence onusienne. Le directeur exécutif

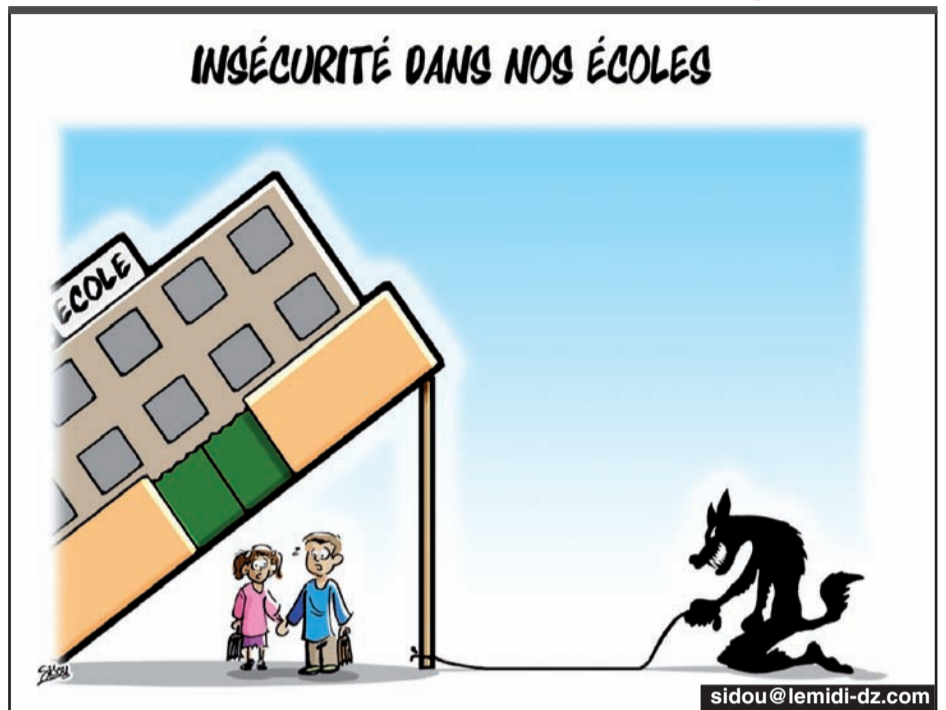
d'Onusida, Michel Sidibé, a affirmé que les efforts dans le domaine de la science et le soutien politique ont

donné des résultats palpables dans la lutte contre le sida. L'Onusida est un programme de l'ONU chargé de coordonner l'action des différentes agences spéciales onusiennes dans la lutte contre le sida.

R. N.

Très Libre

INSÉCURITÉ DANS NOS ÉCOLES



BLIDA

3 faux-monnayeurs arrêtés

Les services de la sûreté de wilaya de Blida ont présenté, récemment, devant le parquet 3 individus pour les chefs d'inculpation de constitution d'association de malfaiteurs, faux et usage de faux ainsi que trafic de fausse monnaie et d'argent. Les détails de cette affaire, élucidée par les éléments de la brigade mobile de police judiciaire de Blida, remontent au début du mois en cours après que des informations faisant état qu'une bande de faux-monnayeurs aurait investi cette wilaya, seraient parvenues aux forces de police de



Blida. Le jeune B. M. a été le premier à tomber aux mains de la police. Originaire de cette wilaya, le mis en cause était, au moment de son arrestation, en possession d'un faux billet de 1.000 DA. Il ne tardera pas à passer aux aveux livrant le nom d'un des membres de la bande, K. H. La fouille du domicile de ce dernier a permis la découverte du matériel informatique, destiné à la fausse monnaie. K. H., à son tour, livrera le nom d'un autre complice H. A. Les trois compères ont été placés en détention provisoire.

TLEMCCEN

1.920 bouteilles de vin et liqueurs saisies

Près de deux mille bouteilles de vin et liqueurs ont été récemment saisies par les services de la sûreté de Tlemcen. C'est suite à des informations faisant état d'un commerce illégal de boissons alcoolisées que ce lot a été récupéré par les éléments de la police judiciaire de cette

wilaya. Le camion transportant cette marchandise a été intercepté au centre-ville du chef-lieu de la wilaya. Le mis en cause, N. A., a été présenté devant le parquet. Il a été placé en détention provisoire pour, notamment, trafic et transport illicite de boissons alcoolisées.

A. B.

BISKRA

3 ans de prison pour financement de groupe terroriste

Le tribunal criminel près la cour de Biskra a condamné, dimanche, un individu à 3 ans de prison, dont une année avec sursis pour «financement d'un groupe terroriste». Selon l'arrêt de renvoi, cité par l'APS, l'accusé finançait un groupe terroriste activant sur le territoire de la

wilaya de Biskra et l'approvisionnait en produits alimentaires. En mars dernier, le suspect avait été arrêté en compagnie d'une seconde personne, laquelle a été acquittée par le tribunal criminel après avoir été poursuivie dans le cadre de la même affaire.

A. B.

SOUTIEN AU COMBAT DE LA RASD

Ouverture d'une représentation sahraouie en Italie

Une nouvelle représentation diplomatique sahraouie dédiée aux victimes du camp de la liberté (Gdeim Izik) a été ouverte dans la ville italienne de Sesto Fiorentino (Florence) qui viendrait renforcer l'action diplomatique sahraouie en Toscane, a indiqué, M. Omar Mih, représentant sahraoui en Italie, cité par l'APS. «L'inauguration de cette nouvelle représentation est un signe de soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination de la part des élus locaux de Sesto Fiorentino», a souligné le maire de la ville Gianni Gianassi.

«Cette représentation est dédiée à la mémoire des victimes des événements sanglants survenus il y a un an au camp de la liberté, près d'El Ayoun, Gdeim Izik, démantelé par l'armée marocaine d'occupation», a expliqué M. Mih, rappelant que "le premier anniversaire de ces événements commémoré avec éclat en Italie a été une

occasion pour dénoncer les violations des droits de l'homme au Sahara occidental".

La nouvelle représentation diplomatique sahraouie vient «nouer les liens de coopération entre la RASD, l'administration municipale et les ONG locales solidaires avec le peuple sahraoui en lutte pour son droit à l'autodétermination», a souligné le diplomate sahraoui.

Lors de la cérémonie d'ouverture, qui a eu lieu en présence de nombreux citoyens de la ville et des représentants d'associations amies du peuple sahraoui et la militante sahraouie des droits de l'homme, Mme Sultana Khaya, les amis du peuple sahraoui ont réaffirmé la poursuite de la coopération avec les réfugiés sahraouis malgré le dernier rapt d'humanitaires européens survenu dans les camps, a-t-on indiqué.

R. N.

MÉTÉO

Averses de pluies orageuses aujourd'hui sur plusieurs wilayas du centre du pays

Des averses de pluies parfois orageuses localement assez marquées affecteront aujourd'hui plusieurs wilayas du centre du pays, indique un bulletin spécial de l'Office national de la météorologie (ONM). Les wilayas concernées sont Tipasa, Alger, Blida, Boumerdès, Tizi-Ouzou et Bouira. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement 60 mm durant la validité qui court jusqu'à aujourd'hui à 18h.